

2024/25 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de Certification 2024-2025

Évaluation Régulière : **ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN**

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2024-2025

Rapport d'expert indépendant

Route européenne d'Artagnan

Information de l'auteur :

Roberto Reis

Université de Maia

CEGOT | Centre d'études en géographie et aménagement du territoire



The European Route
d'Artagnan
La Route Européenne
d'Artagnan

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire exécutif	5
2.	Introduction	7
3.	Corps de l'évaluation	10
3.1	Thème de l'itinéraire culturel.....	10
3.2	Liste des priorités d'action.....	15
3.3	Réseau de l'itinéraire culturel	25
3.4	Outils de communication.....	34
4.	Conclusions et Recommandations	34
5.	Liste des Références.....	49
6.	Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau.....	51
7.	Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux	62

1. Sommaire exécutif

La patrimonialisation (également connue sous le nom de réhabilitation du patrimoine, valorisation du patrimoine ou patrimonialisation) est le processus qui consiste à attribuer une valeur à certaines manifestations de la nature ou de la culture, ce qui entraîne leur reconnaissance institutionnelle en tant que patrimoine. Il s'agit d'un processus social, qui s'opère principalement au niveau collectif. Il s'agit d'un processus de sélection qui permet d'identifier une série de manifestations ayant des valeurs diverses. Ces valeurs peuvent être historiques, esthétiques, identitaires, environnementales, scientifiques, etc. L'objectif de l'attribution est variable, bien qu'il implique généralement la prise en compte d'un ensemble spécifique de références, à savoir le patrimoine d'une communauté. Il s'agit d'un héritage précieux qui doit être sauvegardé pour les générations futures.

En tant que processus social, il implique la participation de nombreux groupes, bien que leurs rôles respectifs et leurs capacités d'action varient considérablement. Dans de nombreux cas, l'impulsion pour de telles initiatives provient des élites intellectuelles, souvent affiliées à des institutions académiques, qui discernent ces valeurs dans diverses manifestations de la culture ou de la nature, y compris les édifices, les peintures, les arbres et les paysages. Le discours sur le patrimoine imprègne ensuite les différents niveaux de gouvernement à partir de ces sphères. Le déploiement de l'action publique, qui implique la reconnaissance du patrimoine en tant que bien commun, peut être observé de diverses manières. Cela implique la création d'un inventaire des éléments pertinents, qui sont ensuite sélectionnés pour être inclus dans le corpus du patrimoine local, régional, national et mondial. Des régimes de protection spécifiques sont ensuite mis en place pour garantir la conservation des éléments sélectionnés. Si possible, l'entretien, la réhabilitation, la mise en valeur et l'accès du public sont entrepris. Par le biais de l'éducation formelle et de la propagande institutionnelle, le discours officiel sur le patrimoine s'enracine dans la société dans son ensemble, où ces références sont intériorisées et deviennent un ensemble d'éléments et de manifestations qui contribuent à façonner l'identité à différents niveaux. Si le patrimoine est généralement un processus initié par les élites intellectuelles et soutenu par l'action gouvernementale, il arrive que les communautés locales elles-mêmes jouent un rôle central dans la définition et l'attribution d'une valeur au patrimoine. En outre, le processus peut avoir une origine interne ou externe, ce qui facilite le phénomène du voyage.

Le processus de patrimonialisation trouve son origine à l'aube de l'ère contemporaine, lorsque notre société est née. Il y a des précédents, mais c'est à cette époque que les intellectuels du mouvement romantique ont pris conscience de la transformation rapide de la surface de la planète. Cette transformation, qui impliquait l'éradication de tous les éléments antérieurs, a été soutenue par le discours de la modernité. En réponse, la conservation des bâtiments, des paysages et d'autres manifestations de la culture et de la nature a été encouragée au motif que certaines valeurs, qui transcendent l'utilité immédiate, devaient leur être attribuées. Ce processus a commencé dans les endroits où les transformations les plus importantes étaient évidentes. Les voyageurs de ces sociétés ont entrepris de longs voyages, à la recherche de paysages pittoresques qu'ils considéraient comme menacés de disparition. Le voyageur romantique peut être considéré comme le premier touriste culturel et naturel, agissant comme un intermédiaire dans le processus de marchandisation du patrimoine. Du point de vue local, ces manifestations deviennent des ressources touristiques, ce qui, à son tour, facilite la prise en charge des valeurs associées au patrimoine par la communauté. En conséquence, les églises, les châteaux et les palais sont désignés comme des monuments ; les ruines sont traitées comme des vestiges archéologiques ; les vieux centres urbains sont transformés en centres historiques ; et les zones montagneuses les plus sauvages sont déclarées parcs nationaux.

Ce processus s'est approfondi au fil du temps. Parallèlement, l'éventail des attributs permettant d'intégrer un élément naturel ou culturel à l'ensemble du patrimoine s'est élargi. Inversement, des manifestations d'intérêt ont été identifiées sur toute la surface de la planète. Dans une large mesure, le processus de conservation du patrimoine reste un processus élitiste, régulé par les institutions et dicté par l'extérieur. Outre les organismes gouvernementaux opérant à différents niveaux, des entités telles que l'UNESCO, l'UICN et l'ICOMOS ont joué un rôle déterminant dans la conduite des processus de conservation du patrimoine sur le site au niveau international. En effet, la désignation du statut de patrimoine mondial et de réserve de biosphère sert à distinguer des territoires dont les implications dépassent le cadre purement patrimonial.

Comme par le passé, le tourisme est associé à ce processus. L'arrivée de visiteurs a un impact favorable sur la conservation du patrimoine et, dans de nombreux cas, l'action institutionnelle en sa faveur est motivée par l'objectif de croissance du tourisme. Cependant, la sélectivité du regard touristique implique que la fréquentation touristique se limite à une partie restreinte des manifestations culturelles et naturelles qui font l'objet de la conservation du patrimoine, notamment au niveau local.

Dans ce cas, la Route européenne d'Artagnan est dédiée à la culture des Mousquetaires. Il s'agit d'un itinéraire physique et linéaire, créé grâce à la contribution d'un comité scientifique, basé sur des documents historiques et littéraires retraçant l'épopée de Charles de Batz de Castelmor, comte d'Artagnan, complété par un réseau de lieux emblématiques où d'Artagnan est passé. Les mousquetaires qui ont accompagné d'Artagnan ou qui ont un lien avec cet itinéraire ont contribué à enrichir cette thématique.

L'itinéraire est basé sur l'histoire de Charles de Batz de Castelmor, né à Lupiac en Gascogne (FR) vers 1611-1615 et mort pendant le siège de Maastricht (NL) le 25 juin 1673. Cadet gascon, il devint mousquetaire sous le roi Louis XIV et, grâce à son courage et à sa loyauté, fut nommé capitaine-lieutenant de la compagnie des mousquetaires. Il suit les déplacements du mousquetaire, accompagnant le roi Louis XIV dans tous ses voyages au XVII^e siècle, ainsi que les itinéraires qu'il emprunte lors des missions spéciales qui lui sont confiées par le roi ou le cardinal Mazarin, son Premier ministre, pendant la Fronde. Ci-joint la fiche de présentation de l'itinéraire des mousquetaires. Pour chacun des 6 itinéraires, une fiche sera préparée.

L'itinéraire s'inspire également des héros littéraires des romans écrits au XIX^e siècle par Alexandre Dumas (1802-1870) et son collaborateur Auguste Maquet : *Les Trois Mousquetaires* (1844), *Vingt ans après* (1845) et *Le vicomte de Bragelonne* (1847), inspirés d'un ouvrage publié en 1700 par Gatien Courtilz de Sandras, *Les Mémoires de Monsieur d'Artagnan - Apocryphes*. Cette trilogie fait du mousquetaire un héros de la littérature française dont le succès immédiat s'étend au monde entier, et son personnage s'inscrit dans la culture populaire à travers de nombreuses adaptations dans le monde entier (films, dessins animés, romans, pièces de théâtre, comédies musicales, bandes dessinées, mangas, etc.) Enfin, la Route européenne d'Artagnan repose sur la tradition équestre des mousquetaires, ces soldats du XVII^e siècle qui voyageaient et escortaient le roi à cheval, avec deux compagnies qui se distinguaient par la couleur de leurs chevaux, les mousquetaires gris (Grands Mousquetaires) et les mousquetaires noirs (Petits Mousquetaires).

L'objectif de cet itinéraire est de devenir la première route équestre d'Europe, avec 10 000 kilomètres balisés ou en cours de balisage dans 6 pays et 17 régions, en valorisant le patrimoine, la tradition et la culture du cheval.

La Route européenne d'Artagnan : la REA englobe 6 pays : France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Italie ; 17 régions ; 60 départements et provinces et 50 Pays et Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) en France ; 400 communautés de communes (EPCI) ; 172 sites historiques, littéraires et équestres ; Zones : métropoles, agglomérations, centres-villes ruraux.

Le thème des mousquetaires met en lumière les valeurs inspirantes et positives qui sont universellement partagées et incarnées par ces héros éternels : le courage, le mérite, l'amitié et la bravoure, illustrés par leur devise "Tous pour un, un pour tous". En Europe, il complète la devise de l'Union européenne "Unie dans la diversité", qui sera promue à travers divers outils pour ancrer ce thème dans le patrimoine européen.

En conclusion, la Route européenne d'Artagnan paraît apte à recevoir la certification Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe.

Critères	Excellent	Très bon	Satisfaisant	Pauvre	Insatisfaisant	Evaluation
<i>Respect des critères d'éligibilité des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2023)2, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.</i>	X					Excellent
<i>Respect des critères d'éligibilité pour les actions énumérées dans la Résolution CM/Res(2023)2, II. Liste des domaines d'action prioritaires.</i>	X					Excellent
<i>Respect des critères d'éligibilité des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2023)2, III. Liste des critères pour les réseaux.</i>	X					Excellent
<i>L'itinéraire culturel met en œuvre les lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".</i>	X					Excellent

2. Introduction

Itinéraire patrimonial à part entière, fruit des échanges entre les hommes au cours de l'histoire. Il traverse un territoire spécifique riche en ressources patrimoniales et culturelles. Normalement, il a un tracé linéaire et implique divers éléments matériels et immatériels liés à une ancienne voie de communication, à un chemin de pèlerinage, à la mémoire d'une culture ou d'une langue, à la mémoire d'un personnage emblématique ou à l'existence d'un produit d'importance historique et actuelle, entre autres possibilités.

Le caractère transnational de nombre de ces itinéraires ancrés dans l'histoire fait des itinéraires culturels des moteurs potentiels de la coopération, de la collaboration et de la construction d'une identité commune. C'est dans cette optique que le Conseil de l'Europe les reconnaît comme catégorie patrimoniale pour désigner les itinéraires qui offrent un contenu patrimonial sur la mobilité et les échanges humains, développés à travers des voies de communication qui ont facilité leur circulation et qui ont été utilisées ou délibérément mises au service d'un objectif. Pour l'ICOMOS (2008), un itinéraire culturel peut être basé sur un chemin qui a été tracé expressément pour servir un tel objectif ou sur un itinéraire qui a utilisé, en tout

ou en partie, des chemins préexistants utilisés à des fins diverses. Mais ce qui différencie réellement ces itinéraires, c'est leur utilisation historique à des fins spécifiques et le fait qu'ils ont généré des éléments patrimoniaux associés qui reflètent sans équivoque l'existence d'influences réciproques entre différents groupes culturels au cours d'une longue période du passé.

La création de cette catégorie a représenté un changement qualitatif dans les principes de conservation du patrimoine, en élargissant le concept de monument de sa considération en tant qu'œuvre isolée pour introduire des ensembles, des centres, des quartiers et des paysages culturels interdépendants en tant que nouvelles catégories de patrimoine. Les itinéraires culturels n'entrent pas en conflit avec les autres catégories déjà existantes sur le territoire, mais les intègrent dans leur tracé, reconnaissant et élargissant ainsi leur signification dans un cadre intégrateur.

La déclaration des itinéraires culturels a été promue par le Conseil de l'Europe avec la reconnaissance en 1987 du Chemin de Saint-Jacques comme premier itinéraire culturel européen. Selon le Conseil de l'Europe, les éléments qui composent les itinéraires culturels et les différencient des autres types d'itinéraires sont les suivants :

- 1) l'existence d'une structure de réseau d'itinéraires et d'un substrat matériel préexistant ;
- 2) la preuve historique factuelle de son utilisation au service d'un objectif ;
- 3) les éléments de communication le long de son itinéraire ;
- 4) les constructions associées à leur fonctionnalité pour servir leur but spécifique ;
- 5) l'existence de manifestations culturelles d'origine commune le long de l'itinéraire ou en des points précis de celui-ci ;
- 6) la présence de pratiques, traditions, coutumes et usages communs religieux, rituels, linguistiques, festifs, culinaires, etc.
- 7) l'influence réciproque sur les diverses manifestations culturelles telles que la musique, la littérature, l'architecture, les arts plastiques, l'artisanat, la science, la technologie, ainsi que sur d'autres biens culturels matériels et immatériels, dont la compréhension approfondie est liée à la fonctionnalité historique de l'itinéraire.

Dans ce concept, la fonction première n'est pas seulement la création de produits touristiques ou culturels, malgré leur importance, mais aussi la protection des valeurs culturelles, la promotion des échanges entre les peuples et la mise en valeur du patrimoine dispersé ou la mise en place de programmes de coopération internationale. Néanmoins, ces itinéraires interrégionaux ou transnationaux favorisent le développement de nouveaux circuits touristiques thématiques, qui répondent aux besoins de la diversité de la demande en matière de tourisme culturel.

La dimension historique et européenne du concept se reflète dans les lignes directrices de certification des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, selon lesquelles de nouveaux projets peuvent être proposés si le thème proposé répond aux exigences suivantes :

- 1) être représentatif des valeurs européennes et commun à au moins trois pays européens ;
- 2) être un thème étudié et développé par des groupes multidisciplinaires d'experts de différentes régions d'Europe ;
- 3) illustrer la mémoire, l'histoire et le patrimoine européens et contribuer à l'interprétation de la diversité de l'Europe d'aujourd'hui ;
- 4) se prêter à des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ;
- 5) permettre le développement d'initiatives et de projets exemplaires et innovants dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable ;
- 6) encourager le développement de produits touristiques en partenariat avec des agences et des tour-opérateurs ciblant différents publics, y compris les groupes scolaires.

Le Conseil de l'Europe dispose ainsi de nombreux itinéraires culturels certifiés qui évoquent différents thèmes liés à la mémoire, à l'histoire et au patrimoine européens. Voici quelques-uns de ces itinéraires qui témoignent de la diversité des approches :

- 1) des itinéraires historiques tels que les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, la Hanse, la Route des Vikings, la Route des Phéniciens, l'Itinéraire européen du patrimoine juif, les itinéraires européens de l'Empereur Charles V ;
- 2) les manifestations artistiques, avec les Chemins de l'art rupestre préhistorique ou les Itinéraires de l'héritage al-Andalus ;
- 3) liés à des personnages historiques, tels que les Voies européennes de Mozart, les itinéraires européens de l'Empereur Charles V ou Destinations Le Corbusier ;
- 4) liés au monde de l'agriculture et de l'industrie, comme les Routes de l'olivier, la Route européenne de la céramique ou la Route européenne du patrimoine industriel ;
- 5) d'autres regroupements thématiques tels que la Route européenne des cimetières ou l'Itinéraire européen des villes thermales historiques, par exemple.

Mais la première route équestre européenne certifiée par le Conseil de l'Europe, la Route européenne D'Artagnan, est un itinéraire de randonnée physique et linéaire, basé sur l'épopée historique et littéraire de Charles de Batz de Castelmor, né à Lupiac en Gascogne (FR) vers 1615 et mort pendant le siège de Maastricht (NL) le 25 juin 1673, ainsi que sur la vie des mousquetaires qui ont accompagné d'Artagnan ou qui ont un lien avec cet itinéraire. Historiquement, l'itinéraire suit les déplacements du capitaine et du lieutenant de la Première Compagnie des Mousquetaires qui accompagnaient le roi Louis XIV dans tous ses déplacements au XVII^e siècle, ainsi que les itinéraires empruntés lors de "missions spéciales" confiées par le roi ou par le cardinal Mazarin, son Premier ministre, dans 6 pays et 15 régions. Sur le plan littéraire, D'Artagnan est devenu célèbre grâce aux trois romans d'Alexandre Dumas, publiés au XIX^e siècle : *Les Trois Mousquetaires* (1844), *Vingt ans après* (1845) et *Le vicomte de Bragelonne* (1847). Les romans d'Alexandre Dumas ont été traduits dans de nombreuses langues et ont fait l'objet de nombreuses adaptations (films, dessins animés, romans, pièces de théâtre, comédies musicales, bandes dessinées, mangas, etc.), qui ont popularisé le personnage et en ont fait un "héros de cape et d'épée" connu dans le monde entier.

D'Artagnan est une figure historique distinctive, une silhouette de mousquetaire immédiatement reconnaissable, avec une moustache et une barbe finement taillées, représentative d'une époque qui a résisté à l'épreuve du temps sans perdre de sa force ni de sa modernité. Elle évoque un état d'esprit particulier et une image du XVII^e siècle qui continue à faire rêver.

Conformément au thème et aux objectifs, la Route européenne d'Artagnan a été certifiée en mai 2021 comme "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe". Cette certification est accessible via le lien suivant : <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes>.

L'Association Européenne de la Route D'Artagnan (AERA) a été créée en novembre 2014 par Alain Libéros avec le soutien de 20 membres financeurs répartis dans les six pays traversés par l'itinéraire. Le siège de l'AERA est situé à Auch (Gers), où l'organisation a pour objectif principal de "créer, gérer, développer et promouvoir l'itinéraire". En 2015, un financement européen (programme COSME) a permis la mise en place du projet à travers la réalisation d'activités menées pendant 18 mois par un consortium de 12 partenaires, piloté par la Fédération Française d'Équitation. Conformément aux exigences spécifiées, l'AERA a assumé la responsabilité de la gouvernance du projet à l'issue de l'année 2017. L'objectif est de faciliter une équitation transnationale.

La Route européenne d'Artagnan, première route équestre européenne, relie Lupiac en Gascogne (France) à Maastricht aux Pays-Bas, en passant par la Wallonie en Belgique, avec des prolongements en Allemagne, en Italie et en Espagne pour des raisons historiques ou littéraires. D'Artagnan est sans doute l'un des personnages les plus célèbres au monde. Il a fait l'objet de nombreuses œuvres littéraires, dont les histoires écrites par Alexandre Dumas, ainsi que de nombreux films et bandes dessinées. À travers ces œuvres, il incarne des qualités positives telles que le panache, la bravoure et la solidarité, qui transcendent les frontières du temps.

La Route européenne d'Artagnan propose une expérience unique, sur les traces du célèbre mousquetaire qui a parcouru l'Europe à cheval au service du roi Louis XIV. L'itinéraire est conçu pour les randonneurs de longue durée, les cavaliers, les animateurs individuels et les autres personnes ayant un penchant pour les aventures authentiques et parfois non conventionnelles, avec l'aide de professionnels de l'itinérance douce.

D'Artagnan était un cavalier expérimenté et un grand voyageur. Cette invitation est lancée à tous ceux qui souhaitent redécouvrir les chemins qu'il a empruntés tout au long de sa vie. La Route européenne d'Artagnan permet de se plonger dans l'histoire du XVII^e siècle, du règne de Louis XIV et de la formation des Mousquetaires, tout en découvrant la diversité des paysages, des identités locales, du patrimoine, de la gastronomie et de la variété des paysages dans 15 régions et 6 pays membres de l'Union européenne.

La Route européenne d'Artagnan comprend six itinéraires, sans règles fixes autres que celles relevant de l'appréciation des usagers. Elle s'étend sur plus de 8 000 km, à travers un réseau d'itinéraires clairement balisés et régulièrement entretenus.

En France : (10 régions françaises et 54 départements) ; en Belgique : (Wallonie) ; aux Pays-Bas : (Limbourg) ; en Espagne (Navarre et Irun) ; en Italie (Piémont) ; en Allemagne (Rhénanie-du-Nord-Westphalie).

Ces six itinéraires offrent une expérience immersive de l'histoire de la France et de l'Europe, permettant aux visiteurs de s'engager dans les récits épiques de certains des personnages historiques les plus célèbres du monde.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

La Route européenne d'Artagnan est dédiée à la culture des Mousquetaires. Il s'agit d'un itinéraire physique et linéaire, créé grâce à la contribution d'un comité scientifique, basé sur des documents historiques et littéraires retraçant l'épopée de Charles de Batz de Castelmore, comte d'Artagnan, complété par un réseau de lieux emblématiques où d'Artagnan est passé. Les mousquetaires qui ont accompagné d'Artagnan ou qui ont un lien avec cet itinéraire ont enrichi ce thème.

L'itinéraire est basé sur l'histoire de Charles de Batz de Castelmore, né à Lupiac en Gascogne (FR) vers 1611-1615 et mort pendant le siège de Maastricht (NL) le 25 juin 1673. Cadet gascon, il devint mousquetaire sous le roi Louis XIV et, grâce à son courage et à sa loyauté, fut nommé capitaine-lieutenant de la compagnie des mousquetaires. L'itinéraire suit les déplacements du mousquetaire, accompagnant le roi Louis XIV dans tous ses voyages au XVII^e siècle, ainsi que les parcours qu'il emprunte lors des missions spéciales qui lui sont confiées par le roi ou le cardinal Mazarin, son Premier ministre, pendant la Fronde. Ci-joint la fiche de présentation de l'itinéraire des mousquetaires. Pour chacun des 6 itinéraires, une fiche sera préparée.

Le thème des mousquetaires met en lumière les valeurs inspirantes et positives qui sont universellement partagées et incarnées par ces héros éternels : le courage, le mérite, l'amitié et la bravoure, illustrés par leur devise "Tous pour un, un pour tous". En Europe, il complète la devise de l'Union européenne "Unie dans la diversité", qui sera promue à travers divers outils pour ancrer ce thème dans le patrimoine européen.

D'après ce que nous avons expliqué, la Route Européenne d'Artagnan (REA), première route équestre d'Europe, est également ouverte aux piétons et aux cyclistes. Elle a développé des projets innovants dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable. EJME (École des jeunes Mousquetaires Européens) : éducation des jeunes à l'équitation, à l'escrime et à la citoyenneté européenne, notamment au rôle du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et de la Commission européenne auprès des jeunes, etc... Le projet Erasmus+ : les jeunes découvrent la culture d'autres pays et prennent conscience des points communs et des similitudes malgré les différences culturelles ; projection vers un patrimoine culturel commun dans le respect des différences. Un patrimoine partagé : les HLHLE (Hauts Lieux Historiques Littéraires et Équestres), particularité de notre itinéraire qui s'appuie sur un patrimoine répertorié dans 6 pays, avec une thématique unique : La culture mousquetaire, autour de 3 thèmes : l'histoire des mousquetaires dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles, leur notoriété mondiale grâce aux 3 romans d'Alexandre Dumas publiés au XIX^e siècle, et la dimension équestre autour de l'itinérance douce et du patrimoine équestre matériel et immatériel de l'Europe. Les propositions d'événements de qualité en région intéressent le grand public : ce fut le cas des Rencontres Européennes d'Artagnan sur la période 2022- 2024, qui seront poursuivies par les Rencontres Mousquetaires Territoriales lancées en 2024 au Château de Porthos. L'AERA lancera un "appel à manifestation d'intérêt" auprès des Hauts Lieux Historiques Littéraires et Équestres pour la période 2025-2027, en vue d'augmenter le nombre de ces manifestations, dans le but de mobiliser les territoires autour de notre thème en synergie avec d'autres Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (ICCE) intéressés, dans l'esprit des actions développées dans le programme des Carrefours d'Itinéraires européens organisés en France avec le soutien du Ministère de la Culture. Réunions annuelles des ICCE : l'AERA est très active dans ces réunions pour aider à promouvoir le tourisme culturel, la coopération entre les ICCE et leur visibilité auprès du grand public. Exemple : à Visegrad (Hongrie), l'AERA a présenté en détail son projet éducatif qui a été bien accueilli en raison de son caractère innovant et de son potentiel de mobilisation des jeunes, des familles, de la communauté éducative, des acteurs sportifs (équitation, escrime, marche, vélo), de la dimension européenne avec le soutien des Maisons de l'Europe, du potentiel international avec l'Association des Écoles Françaises à l'étranger et de la communauté francophone.

3.1.2 Contexte historique et culturel

D'Artagnan offre un récit complet du XVII^e siècle, qui englobe le règne de Louis XIV. Étant donné que d'Artagnan est né peu avant 1615 et qu'il est mort en 1673, cela permet d'explorer en détail l'ensemble du siècle. Le contexte historique est donc particulièrement riche.

Ainsi, le comité scientifique de la REA est composé de 4 commissions : la commission historique et culturelle (CHC), la commission éducative et sociale, la commission infrastructures et tourisme et la commission économique et patrimoine (cette dernière intégrera la dimension environnementale à partir de 2025).

La CHC a mené un important travail de recherche pour définir les hauts lieux historiques, littéraires et équestres en relation avec le thème de l'itinéraire tel que défini ci-dessus en relation avec la Culture Mousquetaire au sens large. Ces lieux ont notamment servi à déterminer les points de passage pour les itinéraires doux, les propositions d'événements sur l'itinéraire et la préparation du Guide du Routard culturel.

La Commission est composée d'historiens-chercheurs des 6 pays de la REA et de spécialistes du tourisme culturel et littéraire, qui font le lien entre l'histoire et la littérature.

Outre les itinéraires doux, la CHC développe des itinéraires historiques et culturels dans les grandes villes. Par exemple, l'itinéraire de Lille a déjà été conceptualisé et devrait être promu par des opérateurs locaux. D'autres itinéraires sont prévus dans d'autres grandes villes telles que Paris, Toulouse, Bordeaux et Dijon...

Julien WILMART est un conseiller actif du comité scientifique de la REA : Docteur en histoire (Sorbonne-UCL.) Auteur d'une thèse remarquable et d'un ouvrage sur les compagnies de

mousquetaires (1622-1815). Il est également conseiller scientifique pour des documentaires, des films et des émissions de télévision sur le thème des mousquetaires.

Odile Bordaz est l'auteure de plusieurs ouvrages, dont une trilogie sur d'Artagnan et les Mousquetaires du Roi, ainsi qu'une étude sur les routes et hauts lieux traversés par l'itinéraire. Un travail très important avec une approche très professionnelle, qui est régulièrement complété en fonction de l'état des recherches entreprises en coopération avec les différents territoires concernés.

Focus sur ce qui fait la spécificité de La Rochelle

5 sites historiques et littéraires ont été identifiés en Charente Maritime : Brouage, Saintes, St Jean d'Angély, Jonzac et La Rochelle.

- La Rochelle : Un centre historique et littéraire majeur.

Lors du siège de La Rochelle (Louis XIII et Richelieu), le premier d'Artagnan entre dans l'histoire (Jean de Montesquiou, oncle maternel de d'Artagnan). Malgré l'interdiction des duels, ils se battent encore et encore en toute impunité. Le roi Louis XIII, dont d'Artagnan était l'ami intime, lui pardonna toutes ses incartades et c'est en mémoire de cet officier tué lors du siège de la ville en 1628 que le roi demanda au jeune Charles de Batz de Castelmor de prendre le nom de d'Artagnan, qui était celui de sa famille maternelle.

Les archives départementales de Charente Maritime conservent l'acte de sépulture d'un des petits-fils de d'Artagnan, Louis Jean Baptiste de Batz de Castelmor. Officier en garnison à la citadelle de Saint Martin en Ré, il meurt en 1729 à l'âge de 18 ans et est inhumé dans l'église Saint Martin.

A Chamouillac, le château de la Hoguette fut, au XVII^e siècle, le fief de Philippe Fortin de la Hoguette. Auteur de diverses publications, il faillit être choisi comme gouverneur du jeune Louis XIV.

Il eut trois fils, dont l'un, Hardouin, fut archevêque de Sens, et les deux autres mousquetaires. Ils étaient parmi les plus proches officiers de d'Artagnan. Ils faisaient partie de la compagnie des mousquetaires gris. L'aîné, Armand, fut tué en 1669 au siège de Candie (Crète). Son fils cadet, Charles, accompagne d'Artagnan dans ses missions les plus délicates, notamment l'arrestation de Fouquet. Il est tué en 1693 au siège de Marsallia, près de Pinerolo (Italie), et enterré dans une église de la ville, son cœur étant transporté à la cathédrale de Sens.

Le roi Louis XIV est venu à Brouage en juin 1660, au retour de son mariage à St Jean de Luz, pour pleurer son amour de jeunesse Marie Mancini, qu'il avait voulu épouser avant de se marier avec l'Infante d'Espagne.

Jarnac, en Charente, est la ville natale de Guy de Chabot, inventeur du coup de Jarnac en escrime.

La Charente Maritime a été traversée par le cortège royal entre 1659 et 1660.

Odile travaille beaucoup avec les médias pour présenter son travail :

- 2020 : tournage d'un documentaire sur D'Artagnan. Plusieurs membres du comité ont participé à ce documentaire qui a été diffusé sur ARTE.

- Plusieurs émissions de télévision, notamment avec Stéphane BERN : Secrets d'histoire, Laissez-vous guider...

- Exposition sur D'Artagnan et les Mousquetaires du Roi (Château de Chantilly) 2023-2024.

- Château de Monte Cristo "En garde" 2024

Les films « Les Trois Mousquetaires » et « Milady », pour lesquels Julien WILMART a été consulté sur l'aspect historique.

La Rochelle est un lieu très important dans le roman : la deuxième partie des *Trois Mousquetaires* se déroule lors du siège de La Rochelle, après l'aventure des furets, où Milady a tenté de faire assassiner d'Artagnan pour se venger.

Les troupes royales sont cantonnées à l'extérieur : la compagnie des gardes à laquelle appartient d'Artagnan est logée aux Minimes, le Roi est tantôt à l'Etrée, tantôt à la Jarrie, Monsieur est à Dompierre, le Cardinal sur les dunes, au Pont de la Pierre.

A l'auberge du Colombier Rouge, sur la route de La Jarrie, le cardinal rencontre Milady et lui ordonne d'empêcher le duc de Buckingham de renforcer les Rochelois. Milady et Athos se font alors face.

Le Bastion Saint-Gervais : pour trouver un plan d'action sans éveiller les soupçons, les quatre amis parient qu'ils tiendront une heure au Bastion Saint-Gervais, face au Rochelais. Ils gagnent leur pari, et après cette bravade, le cardinal de Richelieu demande au capitaine de Tréville d'emmener d'Artagnan avec les mousquetaires, car il est inséparable de ses trois amis. C'est donc à La Rochelle que d'Artagnan devient mousquetaire. À la fin du roman, à son retour de Béthune, après la mort de Constance et de Milady, le cardinal donne à d'Artagnan une commission de lieutenant dans les Mousquetaires.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Un chemin ou un itinéraire emprunté pour atteindre un lieu à des fins récréatives ou touristiques. Contrairement au voyage, l'itinéraire ne vise pas nécessairement à atteindre un lieu ou un endroit précis, mais plutôt à parcourir un chemin spécifique. Dans ce cas, le voyage s'effectue avec n'importe quel moyen de locomotion ou à pied, ce qui permet de profiter à la fois du chemin lui-même et des paysages et des ressources des zones parcourues. Dans le langage courant, le terme « itinéraire » revêt plusieurs significations :

- 1) de manière générique, il désigne l'itinéraire de longueur et de durée variables effectué à des fins de loisirs ;
- 2) c'est aussi le tracé d'un itinéraire, d'un chemin ou d'un sentier, linéaire ou circulaire, balisé ou non ;
- 3) il fait également référence à l'ensemble des ressources et des services qui peuvent être trouvés le long de l'itinéraire.

Considérer un itinéraire comme un produit touristique implique une organisation territoriale, généralement d'initiative publique, d'une série de ressources touristiques disposées autour d'un axe thématique, avec une direction, un objectif et un message ou un argument. De cette manière, un itinéraire permet d'intégrer dans une seule proposition différents éléments qui, individuellement, ne présenteraient pas un intérêt suffisant pour générer un attrait touristique ou qui rencontreraient des problèmes pour leur commercialisation et leur promotion. Dans le cas d'itinéraires de plusieurs jours, incorporant plusieurs visites et services et basés sur la gestion d'entreprise, on parle de circuits touristiques.

Différentes propositions peuvent être trouvées autour du mot itinéraire, route, traversée ou tour qui ont des similitudes, en ce sens qu'elles proposent toutes des itinéraires qui relient des éléments du patrimoine culturel ou naturel, qui peuvent être matériels ou immatériels, et qui peuvent être basés ou non sur une motivation touristique. Ils peuvent avoir une portée territoriale variable, allant de l'échelle locale ou régionale à l'échelle continentale ou intercontinentale. C'est le cas, par exemple, des sentiers de grande randonnée (GR) qui parcourent des centaines, voire des milliers de kilomètres à travers l'Europe, reliant des points éloignés par des chemins balisés. Ces grands itinéraires sont définis par les étapes qui traversent divers lieux offrant des points de ravitaillement, facilitant ainsi leur réalisation totale ou partielle. Dans ce groupe de grands itinéraires, on trouve également les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, plus d'une trentaine d'itinéraires transnationaux qui proposent des parcours liés à un héritage historique et patrimonial commun à des régions et des pays.

Les itinéraires sont créés en regroupant certains éléments qui peuvent être associés en vertu de multiples critères : historiques, fonctionnels, sociaux, naturels ou culturels, entre autres. Le degré de profondeur et de cohérence des arguments qui tissent les différentes propositions permet de distinguer les itinéraires thématiques des simples itinéraires touristiques.

Dans le cas des itinéraires thématiques, il existe un fil conducteur et ils sont généralement créés à des fins touristiques, bien qu'ils puissent également avoir une signification culturelle et historique antérieure au tourisme et relier des éléments du patrimoine et de la culture au territoire sur lequel ils se déroulent. C'est le cas des itinéraires de pèlerinage religieux, des

itinéraires de tradition commerciale ou des itinéraires liés aux lieux où se sont déroulées les expériences de certains personnages qui ont marqué l'histoire d'un environnement. Les itinéraires peuvent également être créés autour d'autres éléments divers, qu'ils soient naturels ou qu'ils résultent de l'agrégation de divers éléments sociaux ou culturels. Dans ce cas, il s'agit de la relation entre des ressources industrielles ou artisanales ; ou qui rapproche la reconnaissance du fonctionnement des écosystèmes ou la valorisation de la complexité des relations dans les zones urbaines ou rurales, et la compréhension des modèles de comportement social. Bien qu'ils existent depuis les origines du tourisme, les itinéraires sont aujourd'hui perçus comme une nouveauté et constituent un outil de politique touristique qui contribue à créer ou à renforcer l'image d'une destination. Ils sont fréquemment utilisés comme argument pour l'activation d'éléments patrimoniaux, aussi bien dans les territoires émergents qui entendent lancer une activité touristique que dans les zones touristiques consolidées qui entament leurs propres processus de diversification et de différenciation. Si l'approche du développement est appropriée et équilibrée du point de vue de la gestion du patrimoine, grâce à la coordination et à l'intégration des ressources, les itinéraires contribuent à améliorer la connaissance et la compréhension du territoire, à accroître le plaisir des résidents et des visiteurs et, par conséquent, à contribuer à sa conservation et à renforcer les liens entre les éléments qui consolident l'identité culturelle. Cependant, sans une conception et une planification rigoureuses, les itinéraires cessent d'offrir une expérience satisfaisante et se réduisent à de simples outils promotionnels. Dans ce cas, il peut y avoir des itinéraires qui consistent en une succession de visites, sans objectif ni message à transmettre, et parfois sans une structure adéquate d'horaires et de services ou un contrôle de la capacité d'accueil. Il en résulte des itinéraires touristiques proposés par simple juxtaposition de divers éléments, parfois sans les conditions minimales d'accessibilité physique et intellectuelle ni la présence d'infrastructures ou de services de base, et qui génèrent un bénéfice limité et une image incohérente de l'environnement à développer.

Compte tenu de ce qui précède, le thème reflète les valeurs du Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/fr/web/about-us/values>) : *« L'objectif de la Route européenne d'Artagnan est de promouvoir les liens culturels et humains entre les différents pays traversés, dans le respect des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie. L'amitié, la solidarité, le courage et la loyauté sont des valeurs symbolisées par les mousquetaires et qui se retrouvent dans celles prônées par le Conseil de l'Europe. Le parcours présente un thème fédérateur fort qui incarne des valeurs européennes fondamentales telles que l'unité, le respect d'autrui, la solidarité et l'entraide, que l'on peut résumer par la célèbre devise des Mousquetaires "Tous pour un, un pour tous" »*. Les valeurs des Mousquetaires et les valeurs européennes coïncident souvent : amitié, solidarité, courage, loyauté, bravoure, les valeurs des Mousquetaires par excellence rappellent les valeurs du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.

Ses méthodes de conception, basées sur un modèle d'itinéraire doux et sur des outils intégrés et inclusifs de promotion de l'itinéraire ;

Une méthode de coopération participative entre partenaires publics et privés avec des contrats de partenariat pluriannuels ouverts, flexibles et volontaires, mettant en valeur la richesse du patrimoine touristique et culturel des zones traversées par le biais d'accords de partenariat spécifiques pour impliquer les opérateurs publics et privés sur le long terme ;

Un thème fédérateur fort avec un personnage qui, par sa loyauté et son courage, a contribué à incarner les valeurs auxquelles tous les citoyens d'Europe et du monde entier s'identifient avec la célèbre devise "Tous pour un, un pour tous".

Les valeurs sociales et sportives qu'il promeut à travers l'équitation, l'escrime, la marche et le cyclisme, largement partagées par nos contemporains, prennent de plus en plus d'importance dans le contexte sanitaire et climatique actuel de toute l'Europe.

L'objectif de l'itinéraire est de promouvoir les relations culturelles et humaines entre les différents pays traversés, dans le respect des droits de l'homme, de l'État de droit et de la

démocratie, conformément aux dispositions statutaires de l'AERA. L'itinéraire promeut la diversité culturelle des territoires qu'il traverse à travers les échanges entre les usagers, qu'ils soient cavaliers, cyclistes ou piétons.

Le réseau est ouvert à tous les partenaires publics et privés qui souhaitent contribuer à la consolidation de l'itinéraire dans le respect de ses statuts et de ses valeurs, avec un accent particulier dans notre structure démocratique sur la liberté d'expression, le professionnalisme, l'intégrité et le respect de l'égalité. L'objectif principal est de servir l'intérêt général de l'itinéraire en en faisant un produit culturel et touristique transnational exceptionnel pour le plus grand nombre possible d'usagers, sans discrimination d'aucune sorte, en veillant à l'inclusion des personnes en situation de handicap grâce à l'aspect social de l'itinéraire. La Route européenne D'Artagnan, première route équestre d'Europe, développe cet aspect unique à l'échelle européenne avec une vocation internationale. Le caractère équestre de la Route valorise avant tout les valeurs associées à l'équitation, école de la discipline : "le respect, le bien-être du cheval, la loyauté, l'esprit d'équipe, la solidarité et la tolérance, le plaisir et l'engagement" (Charte de la FFE). L'équitation a une forte tradition dans de nombreux pays et l'histoire de l'équitation est inextricablement liée à l'histoire et à la culture de l'Europe. La REA est un itinéraire de tourisme équestre de 10 000 km actuellement balisée dans six pays, destiné aux cavaliers, avec certains tronçons pour les attelages afin d'accueillir tous les publics le long de l'itinéraire. L'objectif est de rendre l'équitation plus accessible au public et de développer l'écosystème équestre (hébergements, maréchaux-ferrants, vétérinaires, etc.) en s'appuyant sur le réseau des centres équestres dans les zones rurales et périurbaines.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Réunions annuelles des ICCE : L'AERA est très active dans ces réunions pour aider à promouvoir le tourisme culturel, la coopération entre les ICCE et leur visibilité auprès du public. Participation au groupe de travail Visibilité et coopération des itinéraires. (Voir en annexe du dossier de certification le rapport et les perspectives de coopération avec d'autres ICCE).

Pour renforcer la coopération territoriale, une convention a été signée avec l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays - ANPP, un moyen de contractualiser avec les PETR, qui peuvent porter des projets européens et donc recevoir des financements européens. D'autre part, la REA développe la culture équestre : elle promeut l'histoire de l'équitation (réseau universitaire), l'évolution de la place du cheval dans les sociétés contemporaines (groupes de travail universitaires, candidature Horizon Europe) et participe au développement de la culture et de la tradition équestre dans les régions (IFCE - Institut français du cheval et de l'équitation). Enfin, dans son rôle de "médiateur" auprès des personnes en difficulté (insertion : par le biais de l'association "Le pied à l'étrier" pour le retour à l'emploi ; jeunes : programmes de vacances ouvertes et d'apprentissage scolaire, etc.) et des personnes en situation de handicap physique ou mental (équithérapie, attelage, etc.), la REA s'attache à développer les activités liées au cheval. L'objectif de la démarche de la REA est de contribuer à la diffusion de la pratique de l'équitation et de changer une vision "élitiste" de l'équitation, afin que les jeunes dès l'âge de 7 ans puissent s'initier à cette discipline grâce au volet éducatif de la REA développé ci-dessous : l'École des Jeunes Mousquetaires Européens (EJME).

La REA repose sur les principes d'égalité et de parité dans sa conception et sa gestion : le président et fondateur a tenu à inclure la parité dans toutes les activités de l'itinéraire. Ainsi, deux itinéraires sont dédiés aux femmes : la Route de Madame d'Artagnan et la Route de l'Infante. De plus, l'équitation est une discipline mixte et la majorité des titulaires de licences sont des femmes (80 % des titulaires de licences sont des femmes).

L'itinéraire développe une section de tourisme social et solidaire pour les groupes vulnérables, y compris les familles aux ressources financières limitées, les jeunes confrontés à des défis, les personnes inscrites dans des programmes d'intégration, les personnes âgées isolées et

les personnes en situation de handicap. L'itinéraire s'efforce d'améliorer l'accessibilité en permettant aux individus de traverser certains segments en calèche et en facilitant l'accès aux ressources culturelles pour les personnes en situation de handicap, y compris les visites adaptées, la documentation spécialisée et les sites web. Début 2019, l'AERA est devenue membre de l'Organisation internationale du tourisme social (OITS) avec l'objectif de développer des actions en faveur des publics susmentionnés. Ceci s'est fait en étroite concertation avec les autorités publiques dans le cadre d'une vision internationale du tourisme social et solidaire. L'OITS a pour mission de promouvoir le tourisme pour tous, avec près de 200 organisations dans 41 pays membres.

Un partenariat est en cours de développement avec les Maisons de l'Europe. La Maison de l'Europe d'Angers et du Maine et Loire est engagée dans cette démarche depuis de nombreuses années, de même que la Maison de l'Europe de Toulouse pour l'aspect pédagogique. La Maison de l'Europe à Paris accueillera la REA pour les Journées européennes du patrimoine le 21 septembre 2024, avec un focus sur le patrimoine des ICCE. La Maison de l'Europe de Bordeaux est appelée à devenir un futur partenaire de cette démarche.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Un large ensemble de biens et de manifestations, naturels et culturels, qu'une société considère comme faisant partie de son patrimoine et qu'il convient de préserver ou de sauvegarder. Le terme vient du latin *patrimonium*, les biens d'une famille, généralement des biens immobiliers, qui étaient transmis par le chef de famille. Tout d'abord, patrimoine et richesse sont associés. C'est une richesse que nous avons reçue de nos ancêtres, que nous devons accroître par notre travail et que nous devons transmettre dans les meilleures conditions possibles aux générations futures. Deuxièmement, le patrimoine est un bien collectif. Indépendamment de son propriétaire légal, la responsabilité de sa gestion incombe à l'ensemble de la collectivité, qu'il s'agisse d'une communauté locale, d'une nation ou de l'humanité dans son ensemble. Troisièmement, le patrimoine est une construction sociale. À chaque moment de l'histoire, la société a décidé quels biens et quelles manifestations étaient dignes de cette considération, constituant ainsi sa collection patrimoniale. Quatrièmement, le patrimoine est porteur de valeurs multiples : historiques, en tant que documents témoins du passé ; esthétiques, liées à la contemplation ; symboliques-identitaires, en raison de son identification à une communauté ; et d'usage, en raison de la possibilité de son utilisation productive actuelle (tourisme et autres activités).

Si cette conception du patrimoine est intimement liée à l'époque contemporaine, elle s'inscrit dans une longue histoire. Ainsi, les Romains collectionnaient les œuvres d'art grecques, l'Église médiévale gardait précieusement les objets des temples et des monastères, et la Renaissance a vu les premières fouilles archéologiques à Pompéi et Herculaneum. Au-delà de ces antécédents, la notion de patrimoine telle que nous la connaissons aujourd'hui trouve son origine au XIX^e siècle. Le nouvel ordre qui a émergé avec la Révolution française et la Révolution industrielle a entraîné un processus de transformation de la surface de la terre d'une intensité et d'une rapidité sans précédent. Face à cette transformation, défendue par beaucoup en termes de progrès et de modernité, les premières voix se sont élevées pour défendre le patrimoine du passé au-delà de son utilité immédiate. C'est ainsi qu'est né le concept de patrimoine, héritage collectif sur lequel se fonde l'identité nationale. En tant que biens collectifs de la nation, des limites ont été imposées au droit de propriété et les pouvoirs publics se voient confier la responsabilité de sa garde, de sa conservation, voire de sa mise en valeur. Parallèlement, l'attention se porte sur les espaces naturels moins transformés par l'action de l'homme. En 1872, le premier parc national au monde est classé : Yellowstone, aux

États-Unis. Son exemple a été rapidement suivi par d'autres pays du Nouveau Monde et même de la Vieille Europe (Parque Nacional de la Montana de Covadonga, dans les Asturies, premier parc national espagnol à être classé en 1916).

La doctrine de la patrimonialisation s'est pleinement consolidée depuis le milieu du XXe siècle. Depuis lors, l'éventail et le nombre de manifestations soumises à la conservation du patrimoine se sont élargis. À côté des monuments, des jardins, des sites archéologiques et des ensembles historiques, un nouveau patrimoine industriel, paysager et immatériel émerge. De même, les espaces naturels protégés comprennent des zones qui se distinguent par leur caractère unique ou la représentativité du patrimoine qu'elles contiennent, au-delà des critères de paysages spectaculaires des premières déclarations. On observe également un dépassement du cadre national, avec l'émergence d'approches locales, régionales et même mondiales. L'UNESCO et la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, qui reconnaît la responsabilité de l'humanité tout entière dans la conservation des sites de valeur exceptionnelle, jouent un rôle important dans ce processus. La Convention est interprétée conformément aux lignes directrices pratiques pour son application qui sont périodiquement mises à jour, conseillées par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les sites reconnus comme ayant une valeur exceptionnelle sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial, qui comprend des biens culturels, naturels et mixtes. D'autres initiatives patrimoniales de l'UNESCO incluent les réserves de biosphère (programme MaB) et la liste représentative du patrimoine immatériel (convention de 2003).

Dans son ensemble, ce corps de doctrine permet de différencier les grandes catégories de patrimoine les plus couramment utilisées. Tout d'abord, le patrimoine naturel, dont l'expression maximale correspond aux espaces naturels protégés (Parcs nationaux, Monuments naturels, Zones humides Ramsar et autres désignations nationales et internationales). Deuxièmement, le patrimoine culturel est divisé en trois types : le patrimoine immobilier, qui comprend tout ce qui va des bâtiments aux paysages culturels ; le patrimoine mobilier, géré comme des collections dans les musées ; et le patrimoine immatériel, qui comprend les traditions ou expressions vivantes héritées de nos ancêtres, telles que les traditions orales, les rituels, les événements festifs, ainsi que les connaissances et techniques liées à l'artisanat.

Patrimoine et tourisme sont étroitement liés. Depuis le XIXe siècle, les voyageurs romantiques d'abord, puis les touristes de la haute société ont parcouru le monde à la recherche de ruines monumentales, de vieilles villes et de traditions exotiques. Dans des pays comme l'Espagne, l'embryon de politique touristique, développé dans les premières décennies du XXe siècle, s'est concentré sur le patrimoine historique, longtemps le principal facteur d'attraction des visiteurs étrangers. Grâce aux fonds de l'administration du tourisme, des musées ont été créés, des guides ont été publiés et l'industrie du tourisme a pu offrir une large gamme de services.

La déclaration des premiers parcs nationaux s'inscrit également dans cette optique. En tant que grands sanctuaires de la nature du pays, il est proposé qu'ils aient des conditions d'accessibilité et d'utilisation susceptibles d'être généralisées à l'usage touristique. Bien que nuancée, la considération du patrimoine comme ressource touristique reste un élément central du discours officiel des institutions du patrimoine et du tourisme, depuis les organismes internationaux jusqu'aux entités opérant au niveau local.

Bien que le patrimoine soit à la base de nombreux processus de développement touristique, certains facteurs limitent son exploitation. Tout d'abord, le regard du touriste est, par définition, éphémère et sélectif. Concernant le patrimoine d'un pays, d'une région ou d'une communauté, le visiteur focalise son attention sur un nombre limité de manifestations qui incarnent l'identité touristique du lieu. Si ces manifestations sont monumentales, exotiques, récréatives et accessibles en termes de destination et de ressources, cela renforce encore le processus de sélection. Par conséquent, de nombreuses initiatives visant à adapter le patrimoine à un usage touristique sont vouées à l'échec. Le fait que le regard touristique se focalise sur quelques références entraînera une concentration des visiteurs sur certaines manifestations, au

détriment de la majorité des autres. La deuxième limite à l'utilisation touristique découle de cette tendance à la concentration, car la présence massive de visiteurs peut entraîner une détérioration du patrimoine qui menace sa préservation en tant qu'héritage naturel et/ou culturel et même son maintien en tant que ressource touristique. C'est pourquoi le contrôle de l'intensité de la fréquentation touristique de ces sites est un élément central du discours des organisations patrimoniales depuis les années soixante-dix du siècle dernier.

C'est tout naturellement qu'avec cette contextualisation du patrimoine, les mousquetaires, corps d'élite sous les rois Louis XIII et Louis XIV, ont marqué l'histoire du XVII^e siècle par leur conduite et leur courage exemplaires sur les champs de bataille du nord de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Les mousquetaires ont été popularisés par Alexandre Dumas dans sa trilogie des mousquetaires au XIX^e siècle (*Les Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après*, *Le vicomte de Bragelonne*), qui en a fait des héros au succès international, entrés dans l'imaginaire populaire universel. Leurs signes distinctifs, devenus mythiques, sont leurs valeurs, leur devise et leur casque.

Au fil des siècles, les œuvres d'Alexandre Dumas ont inspiré une multitude d'adaptations sous diverses formes : suites, livres, films, séries, pièces de théâtre, comédies musicales, bandes dessinées, mangas et films d'animation, dans de nombreux pays à travers le monde. L'AERA est engagée dans la diffusion de connaissances sur le personnage historique de d'Artagnan à travers l'examen de documents d'archives et d'œuvres littéraires d'Alexandre Dumas et de Courtilz de Sandras. Ces activités sont complétées par des événements culturels, tels que les Rencontres européennes, et des itinéraires urbains, notamment dans des lieux clés, qui permettent de mettre en valeur auprès du public les différents sites historiques et littéraires associés à d'Artagnan. La Route européenne entend ainsi contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel du XVII^e siècle.

Pour une plus grande exactitude dans la représentation des mousquetaires de Louis XIV, la Commission historique a défini un uniforme officiel à partir d'une synthèse des documents d'archives et des descriptions d'époque (1657-1668). En outre, elle est impliquée dans la conception des Rencontres européennes d'Artagnan, ce qui comprend la définition des thèmes, la proposition d'orateurs et d'autres activités connexes. Enfin, elle soutient le "projet territorial d'Artagnan", qui vise à promouvoir le patrimoine des communautés locales et à mettre en valeur les Mousquetaires dans leurs régions respectives.

Partenaire de la Compagnie des Mousquetaires d'Armagnac, l'AERA a conclu un accord de partenariat dont l'objectif est de promouvoir la culture mousquetaire et l'itinéraire à l'échelle mondiale. L'association s'est rapprochée de la Société des Amis d'Alexandre Dumas et ils organisent des événements communs.

En outre, des événements spécifiques seront régulièrement organisés dans des lieux prestigieux : reconstitutions historiques, festivals, spectacles (Chambord, Versailles, Fontainebleau, Maastricht, Fontarabie, Pinerolo...). Par ailleurs, l'AERA proposera un réseau de châteaux, de musées et d'autres points d'intérêt le long de l'itinéraire.

La Route européenne d'Artagnan est la première route européenne à être adaptée à l'usage équestre, ce qui valorise ultérieurement son travail. Le cheval a toujours été présent dans l'histoire de l'Europe, servant de symbole de richesse, de force et de prestige dans les grandes écoles d'équitation et d'activité de loisir dans les centres équestres qui adhèrent aux principes du bien-être animal (éthologie). En outre, le cheval a été réhabilité pour des tâches spécifiques dans les zones rurales et les petites villes, y compris le travail dans les vignobles, les forêts et la gestion des déchets. De plus, le cheval sert de médiateur pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental, ou pour les personnes en marge de la société, grâce à l'équithérapie.

Le cheval et les traditions équestres ont eu un impact significatif sur la formation des États-nations en Europe à partir du XVI^e siècle. Ils ont été utilisés comme instruments de pouvoir (dans la guerre) et de richesse (dans l'opulence) dans les cours royales, avec la création des Haras nationaux en France par Colbert (1665) et le développement d'académies équestres en Europe à partir du XV^e siècle (Portugal, Espagne, Italie, France, Angleterre, Prusse,

Danemark, Suède, Autriche, Pays-Bas, etc.) Cet héritage est partagé par tous les États membres.

La pratique de l'équitation a connu d'importantes transformations au cours de l'histoire, en particulier après l'arrêt de l'utilisation des équidés dans les guerres. Le sport s'est ensuite développé et est devenu plus accessible avec l'avènement de l'équitation de loisir au milieu du XX^e siècle.

Historiquement, le cheval a été utilisé comme un moyen de consolider le pouvoir des États-nations à travers les instruments de la guerre et de la diplomatie. Aujourd'hui, l'objectif est de contribuer à la construction de l'Europe par la promotion du tourisme, de la culture et du développement régional, dans le respect des valeurs communes qui fondent l'Union européenne. La Route Européenne d'Artagnan s'est engagée dans la création d'une académie équestre européenne. Des discussions sont actuellement en cours avec les Hautes Écoles équestres françaises, portugaises et espagnoles pour la mise en place de cette institution.

À l'heure actuelle, l'équitation connaît un regain de popularité, avec 6 millions de cavaliers en Europe et 20 millions dans le monde. En outre, l'équitation est une "école de discipline" qui enseigne la maîtrise de soi et la gestion des chevaux, le respect des animaux et des autres cavaliers, le partage des chemins avec les autres usagers, la solidarité et l'entraide dans les moments difficiles, et l'écoute active des différents points de vue. Ces valeurs s'inscrivent dans la tradition humaniste européenne et contribuent au développement d'une société juste et compatissante.

Par ailleurs, l'équitation est un sport où les femmes sont largement représentées (80 % des licences). C'est un aspect notable pour l'itinéraire et son président-fondateur, qui ont cherché à établir la parité dans les activités de l'itinéraire dès le début du projet. Cela s'est concrétisé par la création de la Route de Madame d'Artagnan et de la Route de l'Infante, qui ont été développées parallèlement aux quatre autres itinéraires qui étaient historiquement plus alignés sur les traditions et les coutumes masculines.

Par ailleurs, la "dartagnane", diplôme remis aux usagers ayant parcouru plus de 100 km sur la Route, est remise sur les lieux de naissance et de décès de Monsieur et Madame d'Artagnan (respectivement Lupiac/Maastricht et Champigny/Ste Croix en Bresse), ainsi que lors des inaugurations officielles, de plus en plus nombreuses depuis la première à Chantilly en 2017. En 2022, la Route de Madame d'Artagnan a été inaugurée à Château-Guillaume (Centre Val de Loire), Lupiac (Gers), en Charente-Maritime, dans le Berry, en Gascogne, en Bigorre, au Pays Basque, en Anjou et en Béarn.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Rappel des origines de la commission et choix d'orientation du volet éducatif, qui est un élément essentiel dans le développement de la REA pour permettre une connexion entre les territoires, à travers des échanges entre jeunes citoyens européens sur des bases communes. Il s'agit de travailler en réseau.

Un outil pédagogique ludique et innovant qui rappelle que les valeurs symbolisées par les mousquetaires sont celles prônées par l'Europe : l'amitié entre les peuples, la solidarité, l'entraide, le partage, le courage, le respect et la compréhension d'autrui.

Il s'agit d'une manière originale d'aborder l'histoire de D'Artagnan et des Mousquetaires dans un contexte européen, à partir des territoires qui sont le creuset de la diversité culturelle en Europe, comme l'exprime la devise européenne : "Unie dans la diversité".

Un outil de communication au service des ICCE sur leurs valeurs et la diversité de leurs projets. Par effet de ruissellement, convaincre les jeunes, c'est aussi convaincre leurs parents et leur entourage.

L'École des Jeunes Mousquetaires Européens a été créée par l'AERA, en partenariat avec le Réseau CANOPÉ, la FFEquitation et la FFEscrime, et fait l'objet d'une convention de partenariat. La Maison de l'Europe participe à des échanges de bonnes pratiques.

Son objectif ? Faire découvrir aux jeunes de 8 à 18 ans l'histoire de d'Artagnan et des Mousquetaires, alliant apprentissage et activités physiques, l'histoire de l'Europe et le Grand Siècle français et européen à travers 145 fiches pédagogiques. 3 modules de formation ont été développés : - l'équitation - l'escrime artistique et la citoyenneté européenne et un Escape Game d'Artagnan.

Les outils pluridisciplinaires et polyvalents de l'EJME sont conçus pour être utilisés par les enseignants et les animateurs de jeunesse dans les écoles et/ou dans le cadre d'activités extrascolaires.

D'Artagnan et ses amis, les Mousquetaires du Roi, héros éternels de l'histoire et de la littérature, du cinéma, de la bande dessinée et même du manga, ont une devise : "Tous pour un, un pour tous". Leur histoire imprègne la culture mondiale et inspire toutes les générations. Il s'agit d'une manière originale d'aborder l'histoire de D'Artagnan et des Mousquetaires dans un contexte européen, à partir des territoires qui constituent le creuset de la diversité culturelle en Europe, comme l'exprime la devise européenne : "Unie dans la diversité".

Forte de ses expériences de "bêta-testeur", la Route Européenne d'Artagnan vise, à travers ce programme éducatif, à :

- Transmettre ces valeurs européennes communes aux jeunes Européens

Guide de bonnes pratiques

- Promouvoir la diversité culturelle et la citoyenneté européenne

Journées Erasmus France - Allemagne

- Contribuer au développement des jeunes, en particulier ceux issus des milieux les plus défavorisés

Partenaire des Écoles Ouvertes

- Développer les échanges entre les jeunes des pays membres de l'ICCE, notamment par le biais du programme ERASMUS+ de l'UE.

Partenaire Département du GERS Erasmus+ "De d'Artagnan à Napoléon, l'Europe d'Alexandre Dumas" 4 pays Italie, Géorgie, République tchèque et France

- Faire connaître les ICCE, leur richesse et leur diversité

Séminaire de Villers-Cotterêts, ville natale de l'écrivain voyageur Alexandre DUMAS, échanges de bonnes pratiques, développement de projets. (Ouvrages déposés au centre de documentation du Parlement européen à Bruxelles-B)

Il faut souligner que l'École des Jeunes Mousquetaires Européens (EJME) a été créée par l'AERA dans le cadre de sa commission éducative en collaboration avec le Réseau CANOPÉ, la Fédération Française d'Équitation et la Fédération Française d'Escrime. L'objectif est d'impliquer les fédérations sportives et les organisations éducatives des cinq autres pays entre 2025 et 2030.

L'objectif de l'EJME est de faire découvrir aux jeunes à partir de 8 ans l'histoire de d'Artagnan et des Mousquetaires à travers une combinaison d'apprentissage et d'activités physiques, d'histoire européenne et du Grand Siècle français et européen. Au total, 145 fiches pédagogiques sur des thèmes variés sont associées à ces disciplines, ainsi qu'à l'équitation et à l'escrime artistique.

Les outils de l'EJME sont conçus pour être utilisés par les enseignants et les animateurs dans un cadre scolaire et/ou périscolaire, en fonction des spécificités de leur pays, de leur méthode d'enseignement et de leurs ressources. Ils sont destinés à être utilisés de manière pluridisciplinaire et polyvalente.

L'AERA a établi une relation de collaboration avec l'AEFE (Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger) dans le but de développer l'EJME au sein de ce réseau international. La collaboration avec la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts (ville natale d'Alexandre Dumas) ouvre la voie à des initiatives avec les pays francophones.

Pour diffuser cette culture, l'EJME utilise les médias particulièrement populaires auprès des jeunes, notamment le cinéma, les dessins animés, les bandes dessinées et les mangas, ainsi

que les devises : La devise "Tous pour un, un pour tous" est illustrée par les Mousquetaires, tandis que la devise de l'UE "Unie dans la diversité" exprime un sentiment similaire.

L'objectif du programme éducatif de la Route européenne d'Artagnan est le suivant :

Le programme vise à :

1. Transmettre ces valeurs européennes communes aux jeunes Européens
2. Promouvoir les compétences civiques
3. Encourager les jeunes, scolarisés ou non, à développer tout leur potentiel à travers cette approche riche en philosophie et en activités diverses.

Les séquences d'enseignement sont les suivantes :

Les thèmes et activités suivants, basés sur les personnages des Mousquetaires, ont été adaptés en 145 fiches (les fiches sont accessibles via le lien suivant : <https://gers-atelier.canoprof.fr/eleve/fiches-pedagogiques/route-d-artagnan/>).

Il a été démontré que la pratique de l'équitation facilite la croissance et le développement des enfants.

Le lien avec les animaux présente des avantages à tous les stades de la vie. Dans le cadre d'une approche holistique du développement de l'enfant, il a été démontré que les activités équestres favorisent le sens des responsabilités, l'empathie et la sensibilité. Il a été démontré que l'équitation aide les personnes très agitées à atteindre un état de calme et les personnes introverties à développer leurs compétences en matière de communication. En conclusion, les activités assistées par l'équitation facilitent le développement de la confiance en soi et de l'affirmation de soi, tout en promouvant le respect des autres et des animaux.

Escrime, respect des autres et créativité :

La pratique de l'escrime artistique favorise le développement de valeurs telles que le respect d'autrui, l'écoute active et le sens de l'observation. La synchronisation idéale que les partenaires d'escrime s'efforcent d'atteindre nécessite de la concentration, de la collaboration et l'utilisation de la communication verbale et non verbale. La construction de la chorégraphie stimule également la créativité, car l'enchaînement des mouvements est imaginé.

De même, la cascade et l'escrime artistique peuvent être considérées comme des formes du même combat. Il est donc proposé de combiner l'atelier d'escrime avec des cascades. Ces deux disciplines sont fréquemment employées conjointement dans des scénarios de combat et sont considérées comme complémentaires l'une de l'autre. Elles reposent toutes deux sur le même principe de chorégraphie et de synchronisation.

L'Escape Game d'Artagnan EGA représente une approche innovante pour sensibiliser la communauté enseignante, les jeunes et les familles au programme européen, qui vise à renforcer la citoyenneté européenne et à promouvoir la diversité culturelle dans les régions d'une manière attrayante et accessible. L'objectif des EGA est de renforcer la visibilité de notre itinéraire culturel européen auprès du grand public. Ce programme est de plus en plus demandé par les régions auxquelles nous l'offrons par le biais d'une licence de marque.

Se référer au programme de la visite des itinéraires culturels français à Ste Croix en Bresse le 26 octobre 2024, qui s'inscrit dans le cadre de l'assemblée générale de la FFICE. Une action spécifique a été lancée avec le soutien du ministère de la Culture, intitulée "les ICCE à l'école". Le projet prévoit des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes Européens.

Le programme "Open School" offre un programme complet aux jeunes qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances, en leur proposant un cursus équilibré comprenant un renforcement scolaire, des activités sportives et culturelles. Pendant une semaine, une quarantaine de jeunes de trois écoles secondaires et d'une école primaire ont participé au programme EJME avec l'aide d'un centre équestre, d'un maître d'armes et d'une association qui leur a enseigné les rudiments du théâtre et des cascades. Ces activités ont été conçues pour promouvoir l'esprit et les valeurs véhiculées par les mousquetaires. Ces activités ont permis aux jeunes de renouer avec les valeurs de partage, d'échange et d'effort.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

L'AERA a établi des réseaux importants qui permettent de mettre en œuvre des activités et des projets innovants dans cinq domaines d'action prioritaires : la coopération en matière de recherche et de développement ; la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ; les échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ; la pratique contemporaine de la culture et des arts ; le tourisme culturel et le développement culturel durable. En ce sens, nous avons pu identifier les activités suivantes qui s'inscrivent dans ces objectifs :

- 1 Titre des activités : Film La véritable histoire de d'Artagnan
Description des activités : Documentaire d'ARTE sur la vie réelle de Charles de Batz de Castelmoré
Date (jj/mm/aaaa) : 2020
URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://www.arte.tv/fr/videos/096273-000-A/la-veritable-histoire-de-d-artagnan/>
- 2 Titre des activités : Les films des Trois Mousquetaires (d'Artagnan et Milady)
Description des activités : Participation à la promotion des films à la demande de la société de communication de Pathé.
Membres du réseau impliqués : REA FF escrime artistique et Julien Wilmart conseiller historique
Date (jj/mm/aaaa) : 2023
URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : https://www.youtube.com/watch?v=g_CLdbJnGlw
- 3 Titre des activités : Spectacles de Scénies-en-Monts
Description des activités : Spectacle de la Route des Cardinaux
Membres du réseau impliqués : AERA S2M
Lieu (ville et pays) : Montlieu-la-Garde
Nombre de participants : 700 par an
Date (jj/mm/aaaa) : 21-22-23
URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://www.sceniesen2monts.org/index.php/actu/>
- 4 Titre des activités : Spectacles de Lames sur Seine
Description des activités : Les Trois Mousquetaires
Membres du réseau impliqués : Michel Olivier
Lieu (Ville et pays) : Lupiac, Festival d'Artagnan - Arrette (64) - Villers-Cotterêts
Date (jj/mm/aaaa) : annuelle
URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://www.escrime-artistique.com/les-spectacles-old/2022/7/31/dxenxvnozi2h2gsav110vxnz0hk0mi-m3yz7-75a8h-leaza>
- 5 Titre de l'activité : Estocade
Description des activités : spectacles, événements
Membres du réseau impliqués : Jean-Noël Hautefaye
Lieu (ville et pays) : Barbizon (Académie de formation 2023), Villers Cotterêts (2024), Saint Germain en Laye, Château de Monte Cristo 2024 et Sainte Croix en Bresse 2024 (octobre)
URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://www.estocade.org/animation>
- 6 Titre de l'activité : La boîte à jouer
Description des activités : Spectacle D'Artagnan mon héros
URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://www.laboiteajouer.fr/my-product/dartagnan-mon-heros/>
- 7 Titre de l'entreprise : La Compagnie des Mousquetaires d'Armagnac

Description des activités : Intrônisation des membres de la REA Mention de la REA dans les médias

Membres du réseau impliqués :

Lieu (ville et pays) : Condom (France) Bruxelles, Madrid, Compostelle et Istanbul

URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://www.route-dartagnan.eu/actu/intronisation-de-l-aera-a-condom.-52.html>

8 Titre des activités : Société des Amis d'Alexandre Dumas

Description des activités : Projets conjoints sur les mousquetaires littéraires 350e anniversaire de la mort de d'Artagnan

180e anniversaire de la publication des *Trois Mousquetaires*

Membres du réseau impliqués : Alain Libéros, Odile Bordaz et Corinne Battistig

Lieu (ville et pays) : Paris

Date (jj/mm/aaaa) : 25/11/2023 et novembre 2024

URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://amisdumas.com/la-statue-du-general-dumas-de-retour-a-paris/>

9 Titre des activités : Maison de l'Europe Paris

Description des activités : JEP REA

Membres du réseau impliqués : Odile Bordaz, Corinne Battistig, Bruno Battistini et Martine Valleys

Lieu (ville et pays) : Paris 16ème

Nombre de participants

Date (jj/mm/aaaa) : 21-9-2024

URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité : <https://paris-europe.eu/evenements/journees-europeennes-du-patrimoine-patrimoine-des-itineraires-reseaux-et-connexions-dartagnan/>

10 Titre des activités : Gascons de Paris

Description des activités : Mise à jour des progrès et des activités de la REA

Membres du réseau impliqués : Alexandre de Montesquiou, Odile Bordaz et Corinne Battistig

Lieu (ville et pays) : Paris

Date (jj/mm/aaaa) : régulière

11 Titre de l'activité : La flamme olympique

Description des activités : Passage de la Flamme

Membres du réseau impliqués : Alain Libéros, CC Retz en Valois

Situation (ville et pays) : Villers Cotterêts

Date (jj/mm/aaaa) : 17/07/2024

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

1 Titre de l'activité : "D'Artagnan au galop à Valençay".

Description des activités : Inauguration de la Route Royale dans l'Indre. Spectacles équestres et de cape et d'épée, marché de producteurs, initiation à l'escrime, Ride&Run, ferme pédagogique.

Membres du réseau impliqués : CRE Centre-Val de Loire, Conseil Général de l'Indre, Berry Province, Office de Tourisme de Valençay

Lieu (ville et pays) : Valençay (36)

Nombre de participants : 60 cavaliers et plus de 2000 spectateurs

Date (jj/mm/aaaa) : 10/09/2023

URL Lien vers le programme et le matériel publicitaire :

http://www.valencay-tourisme.fr/Catalog/27/actualites/detail/i,7963/d-artagnan_au_galop_a_valencay.html

2 Titre de l'activité : "Les mousquetaires européens sur la piste des contrebandiers".

Description des activités : Excursions et défilé en costume sur le parcours des mousquetaires.

Membres du réseau impliqués : ADTE 64

Localisation (ville et pays) : Saint-Palais, Iholdy, Saint-Martin-d'Arrossa, Bidarray, Ainhoa

Date (jj/mm/aaaa) : 22/09/2023

URL Lien vers le programme et le matériel promotionnel :

<https://www.tourisme64.com/animation/iholdy/FMAAQU064V5BPS0L-randonnee-equestre-route-dartagnan-sentier-des-contrebandiers/>

3 Titre des activités : "Un pour tous, tous en Anjou"

Description des activités : Manifestation organisée sur trois jours dans trois villes différentes. Au programme : concours hippiques, manèges, initiation à l'escrime, village d'exposition, spectacles de cape et d'épée, promenades à poney, etc.

Membres du réseau impliqués : Anjou tourisme, CRTE Pays de la Loire

Situation (ville et campagne) : Beaupréau-en-Mauges, Rochefort-sur-Loire, Saumur

Nombre de participants : Une centaine de coureurs par jour et plus de 20 000 spectateurs sur les trois jours.

Date (jj/mm/aaaa) : du 9 au 11 mai 2024

URL Lien vers le programme et le matériel promotionnel : <https://www.anjou-tourisme.com/fr/agenda/temps-forts/route-europeenne-dartagnan>

4 Titre des activités : Topoguide de la Route des Mousquetaires

Description des activités : Guide touristique de la Route des Mousquetaires. Ce guide décrit l'itinéraire, les arrêts et les services locaux pour les randonneurs. Il met également en évidence les attractions touristiques et les points forts historiques et culturels de l'itinéraire.

Membres du réseau impliqués : CD Gers, CD Hautes-Pyrénées, CD Pyrénées Atlantique, Province de Navarre (Espagne).

Situation (urbaine et rurale) : Départements du Gers, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques et province de Navarre (Espagne).

Date (jj/mm/aaaa) : Publication en juin 2024

URL Lien vers le programme et le matériel promotionnel : <https://editions.ouest-france.fr/la%20route%20des%20mousquetaires%20-%20de%20lupiac%20a%20saint-jean-de-luz-9782737390289.html>

5 Titre des activités : Topoguide de la boucle Gersoise

Description des activités : Guide de randonnée dans le Gers sur la Route européenne d'Artagnan

Membres du réseau impliqués Conseil départemental du Gers

Situation (ville et pays) : Gers

Date (jj/mm/aaaa) : 2024

URL Lien vers le programme et le matériel promotionnel : bientôt disponible

6 Titre de l'activité : Des racines et des ailes

Description de l'activité : Programme de télévision

Membres du réseau impliqués : Odile Bordaz et Julien Wilmart

Situation (ville et pays) : Pays Basque

Date (jj/mm/aaaa) : Publié le 25 novembre 2015

URL Lien vers le programme et le matériel publicitaire

<https://tvmaq.lefigaro.fr/programme-tv/article/television/89889/des-racines-et-des-ailes-au-pays-de-d-artagnan.html>

Titre des activités : Programme Échappée Belle au Pays Basque

Description des activités :

Localisation (ville et pays) : Pays Basque

Date (jj/mm/aaaa) : 22-03-2024

URL Lien vers le programme et le matériel de visibilité :

<https://youtu.be/J8ma8Inu3HE?si=JPdaX6B7hy5wQwUy>

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

L'Association Européenne de la Route de D'Artagnan (AERA) a été créée en 2014 avec pour objectif d'établir un cadre structuré pour la mise en œuvre de l'itinéraire et d'assurer sa gouvernance au niveau européen, sur le modèle des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, dans les pas du célèbre mousquetaire.

L'Association Européenne de la Route D'Artagnan a également développé le label "Étape de la Route Européenne D'Artagnan". Ce label est attribué aux hébergeurs qui proposent aux cavaliers et aux chevaux des prestations d'hébergement et de restauration, sur la base du respect des critères de la "Charte des hébergeurs de la REA". Il leur permet de bénéficier d'une meilleure visibilité et d'une plus grande attractivité grâce à la qualité des prestations proposées mais aussi de découvrir la diversité culturelle européenne, le patrimoine, la gastronomie et la variété des paysages dans 6 pays membres de l'Union européenne. L'itinéraire est également ouvert aux vététistes et aux piétons.

Par ailleurs, la Route européenne d'Artagnan permet d'ancrer les territoires dans une dimension européenne pour contribuer à leur développement touristique et culturel, notamment à travers la démarche entreprise en vue de l'obtention du label "Itinéraire culturel européen" du Conseil de l'Europe.

Enfin, l'activité équestre est un tourisme durable, puisque la randonnée contribue au respect et à la préservation des paysages grâce à l'entretien des sentiers de randonnée.

La mission de l'organisation est de garantir la viabilité à long terme du projet en établissant un consortium de partenaires publics et privés de l'Union européenne et d'autres pays. L'objectif de ce consortium est de faciliter l'avancement des dimensions économiques, sociales et culturelles du projet.

En outre, l'objectif est de réunir les autorités locales concernées, ainsi que des organisations partageant des connaissances et une expertise en matière d'itinéraires culturels, d'industrie équine et de la figure de D'Artagnan.

L'association est constituée en personne morale en vertu de la loi de 1901, avec des statuts déposés à la préfecture du Gers suite à l'assemblée générale constitutive de novembre 2014. Les statuts ont été validés en février 2015 par la Préfecture du Gers. L'Association européenne de la Route d'Artagnan (AERA) a été créée en 2014 lors d'une assemblée générale constitutive convoquée à Bruxelles. Au total, 29 partenaires ont signé les statuts, dont 24 entités françaises, 2 belges, 2 néerlandaises et 1 espagnole.

En mai 2021, l'Association s'est vue décerner le label "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe". L'itinéraire, en cours de développement dans les 15 régions et 6 pays concernés, offrira à terme plus de 8 000 km de randonnée pour les cavaliers et les autres usagers (piétons, cyclistes, etc.) autour de 6 itinéraires thématiques.

La Route européenne d'Artagnan offre aux voyageurs l'occasion de s'engager dans un processus de découverte, en traversant un paysage caractérisé par un patrimoine naturel et culturel remarquable. L'itinéraire permet aux randonneurs de traverser des paysages variés : vallées verdoyantes, plaines cultivées, pistes forestières et montagnes enneigées. L'itinéraire offre des panoramas exceptionnels et est accompagné de dix topoguides pour aider les randonneurs à préparer leur voyage et à découvrir les nombreuses richesses touristiques et culturelles qu'ils peuvent trouver sur leur chemin.

L'association, présidée par Alain Liberos, a son siège dans un bureau et se compose d'un comité scientifique et de trois commissions. La Commission économique, la Commission historique et la Commission pédagogique.

Elle est composée d'une centaine de membres actifs répartis sur l'ensemble des itinéraires européens et est soutenue par ses organisations membres et les autorités locales.

L'AERA est soutenue par un large éventail de partenaires, parmi lesquels des fédérations sportives, des associations historiques et culturelles, des organisations internationales, des opérateurs publics et privés, et des institutions touristiques. Chaque entité remplit un rôle distinct et est indispensable à la réussite de ce projet ambitieux.

L'association a pour but : L'objectif est de perpétuer la mémoire de d'Artagnan en établissant et en entretenant un itinéraire balisé de Lupiac, ville natale de d'Artagnan, à Maastricht, où il est décédé. Contribuer au développement économique des régions traversées, de Maastricht à Lupiac en passant par Auch, axe central de cet itinéraire, avec des prolongements au gré des pérégrinations du célèbre mousquetaire, notamment vers l'Italie (Pinerolo), l'Espagne (Ile des Faisans) via le Béarn, terre d'origine de nombreux mousquetaires, et l'Allemagne (Brühl). L'association a pour objet de créer, gérer, développer et promouvoir la Route européenne de d'Artagnan. Elle vise également à favoriser les relations entre ses membres et les partenaires publics et privés associés à ce projet, ainsi qu'avec les autorités européennes. Dans un premier temps, l'itinéraire est conçu pour les cavaliers, avec l'intention de permettre l'accès aux calèches, aux cyclistes et aux randonneurs sur certains tronçons de l'itinéraire.

J'aimerais partager l'exemple de la région Centre-Val de Loire (CVL), membre fondateur de l'AERA depuis 2014, qui travaille sur le développement du tourisme d'itinéraires de longue distance à vélo, à cheval et à pied sur un périmètre de 6 départements.

Elle a participé à la conception du dossier COSME avec le pilotage du business plan touristique pour le projet européen d'Artagnan.

Historiquement, la région du CVL n'est pas une région reconnue pour le tourisme équestre. Cependant, elle est systématiquement référencée par les tour-opérateurs équestres internationaux comme le Val de Loire, une destination équestre "de rêve" avec une densité unique de châteaux de renommée mondiale. Dans cette optique, la région a mis en place un partenariat avec le Comité Régional d'Équitation (CRE) basé à Lamotte Beuvron, siège national de la Fédération Française d'Équitation (FFE), avec 2 projets à la clé.

Le référencement et la qualification de 2 500 km d'itinéraires équestres, principalement organisés en boucles pouvant être parcourues en 2 à 5 jours, et leur promotion sur un site internet dédié.

- La conception et l'expérimentation régionale pendant 2 ans avec la FFE d'un SIG (Système d'Information Géographique) cartographique pour identifier, suivre et promouvoir les itinéraires équestres balisés et entretenus. Ce SIG expérimental est devenu le site national GEOCHEVAL utilisé par le projet d'Artagnan.

Le 3ème objectif était de développer un itinéraire équestre dans la Vallée de la Loire. Le projet d'Artagnan est venu à point nommé pour développer un itinéraire offrant une expérience touristique enrichie de découverte culturelle du Val de Loire, guidée par d'Artagnan, les Mousquetaires et le Grand Siècle, avec une approche ouverte sur l'Europe.

Dans le domaine du cyclotourisme, la région CVL a été pionnière avec la création (en coopération avec la région voisine des Pays de la Loire) de la 1ère véloroute historique de France. En 2025, elle fêtera ses 20 ans d'activité touristique. Chiffres clés :

- Depuis la pandémie de COVID, le nombre de visiteurs a augmenté, avec une croissance annuelle de 10 %.

- 2023 1,9 million de cyclistes, soit deux fois plus qu'en 2015.

- 2023 : 55,6 millions, en hausse de 80 % depuis 2015.

- 1 cycliste sur 2 est originaire de la région

- 56 % de touristes

- 80 % de français et 20 % d'international

- Segmentation de la clientèle : 20 % tourisme, 60 % loisirs, 15 % sport, 5 % vélo de tous les jours

Il est à noter que ce projet s'inscrit dans le cadre de la véloroute européenne n°6, qui relie l'Atlantique à la mer Noire. Dans ce contexte, la région CVL a soutenu le plus grand projet INTERREG consacré au développement du cyclotourisme entre la Loire et le Danube à vélo, ce qui a permis de consolider le modèle touristique du réseau "EUROVELO".

L'objectif du partenariat privilégié entre l'AERA et la région CVL était d'adapter l'expérience acquise en cyclotourisme au tourisme équestre en appliquant ce savoir-faire à la Route d'Artagnan. L'enjeu était de partager une méthode commune de recherche d'itinéraires équestres capable d'évoluer progressivement vers l'accueil des cavaliers et l'organisation des services proposés dans le respect des fondamentaux culturels.

Le modèle AERA est certainement l'un des plus aboutis et des plus ambitieux en Europe en matière de tourisme itinérant. Il a su capitaliser les acquis dans le domaine de la randonnée (cartographie, entretien et balisage des itinéraires) et du cyclotourisme (qualification des prestataires touristiques et développement de services et d'équipements connexes sur les itinéraires cyclables), tout en enrichissant les aspects éducatifs, culturels et sportifs.

Dans l'ensemble de la région, l'itinéraire est géré par le CRE CVL avec le soutien financier du Conseil régional. Il s'organise autour de plans d'actions annualisés de l'ordre de 50 000 €, avec un soutien régional variant entre 80 % et 50 %, permettant :

- La formation de volontaires pour explorer les itinéraires et collecter des données
 - L'équipement des volontaires (ordinateur portable, GPS, licences de cartes, vélo électrique, etc.)
 - La coordination des équipes
 - Collecter, qualifier et valoriser les données numériques (itinéraire, nature du sol, propriété foncière, offre touristique et équestre locale, point dur, etc.)
 - La sensibilisation et la mobilisation des autorités locales
 - Enregistrer les chemins avec le PDIPR
- Marquage
Identifier et qualifier les fournisseurs d'hébergement avec la charte d'hébergement de l'AERA...

Parallèlement, la région a encouragé les comités régionaux du vélo et de la marche à signer une convention pour travailler ensemble au développement des différentes activités, au suivi et à l'entretien de l'itinéraire.

En 2021, l'ensemble des territoires traversés par les itinéraires équestres ont mis en place un programme de coopération LEADER de 18 mois pour renforcer la structuration et l'animation du territoire, avec le recrutement d'un animateur. Le poste de chargé de mission tourisme équestre au sein de la CRE a été consolidé pour poursuivre le travail de coordination des itinéraires. La CRE a annoncé que l'ensemble des 587 km de la région CVL seront complétés d'ici juin 2025. Parallèlement, le travail de sensibilisation des prestataires touristiques se poursuit.

En matière d'aides aux hébergements touristiques, la région soutient particulièrement les hébergements spécialisés dans l'accueil des itinérants et s'implique dans des démarches de qualification comme celle de l'AERA pour les hébergements équestres. La région encourage le développement des sites de bivouac, qui répondent aux nouvelles demandes des pratiquants de Gravel (vélo d'aventure en plein essor sur les chemins ruraux) et des cavaliers. Simples et faciles à mettre en place, ils sont particulièrement adaptés aux petites villes disposant de quelques commerces de ravitaillement. Le développement du Gravel a un bel avenir sur les routes d'Artagnan. L'arrivée de ce nouveau sport consolidera la fréquentation et les retombées économiques.

En 2023, la Région, le CRE et les 4 départements ont travaillé sur un modèle de convention bilatérale de partenariat avec l'AERA au niveau régional et départemental. La convention régionale a été adoptée en 2023.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

État financier

Accords de partenariat

L'AERA s'engage à piloter la phase de mise en œuvre touristique sur la base de comités de pilotage départementaux et d'une feuille de route triennale approuvée par l'ensemble des partenaires. Le partenaire s'engage à organiser la coopération avec les acteurs de son territoire dans le respect des fondamentaux de la REA, sur la base de documents élaborés par l'AERA, et à proposer des actions pour le développement de l'itinérance douce sur l'itinéraire ainsi que sa valorisation touristique et culturelle (dans une logique de co-construction). Un budget est proposé par l'AERA dans la fiche suivante pour soutenir l'ensemble du dispositif sur le long terme :

2011-2014 Conception du projet - visites des Haras Nationaux, des fédérations équestres, rencontres avec les représentants des régions des 6 pays à Bruxelles avec le soutien des députés européens, visites de l'Institut de Luxembourg, rédaction des statuts, composition du consortium pour le projet COSME, organisation d'un "Carrefour d'Europe des ICCE" à Toulouse en 2013 ...) - investissement personnel du Président-Fondateur d'environ 20 000 €. 2015-2023 - Phase 1 : Mise en place d'infrastructures et d'outils pour promouvoir la Route

Création de l'association en 2014 et préparation du projet COSME de 2015 à 2016
- investissement personnel du président fondateur d'environ 15 000 euros (coûts non éligibles dans le cadre de COSME) :

- soutien des membres fondateurs de l'AERA de l'ordre de 30 000 euros par an

Création du modèle d'entreprise et des outils de développement en 2016-2017 :

- Financement COSME : 250 000 euros sur 18 mois, dont seulement 70 % ont été utilisés en raison de la mise en œuvre de la loi NOTRe en France + financement des membres de l'AERA sur la période 2016-2017 (40 000 € par an).

- gouvernance par la FFE pour la phase 1 en coopération avec les autres fédérations équestres, mise en place des fondamentaux de la REA en vue d'une certification par le Conseil de l'Europe, - préparation des itinéraires, achat des balises + produits de communication

La phase 1 a été prolongée jusqu'en 2021 en raison des retards causés par la mise en œuvre de la loi NOTRe et de la pandémie COVID-19.

- INTERREG, LEADER, ERASMUS+, subventions du ministère de la culture engagées pendant cette période pour un montant d'environ 1 million d'euros.

Prise de gouvernance par l'AERA en 2022 pour lancer la phase touristique de l'itinéraire dans tous les départements et régions

2023-2026 : Phase 2 : mise en œuvre du tourisme sur la base de conventions de partenariat avec les départements et leurs offices de tourisme, via des comités de pilotage départementaux

Mise en place de comités d'itinéraires pour chaque topoguide au fur et à mesure de l'ouverture complète des 6 itinéraires, avec l'implication des régions.

2026-2028 : Phase 3 : promotion et communication à grande échelle au niveau local, départemental, régional, national, européen et international, notamment auprès des offices de tourisme et des tour-opérateurs.

À préparer à partir de 2024, dès le début de la commercialisation dans chaque territoire.

Ressources humaines basées sur les contributions départementales à l'AERA : 4 postes - 1 Chef de projet infrastructures et mise en réseau Suivi de la mise en place des infrastructures, de la signalétique et des conventions avec les hébergeurs ; 1 Chargé de développement touristique Suivi et organisation des comités de pilotage départementaux et coordination interservices pour préparer la mise en place des Comités d'itinéraires 1 Chargé de communication et de promotion REA Communication (site internet, réseaux sociaux, newsletter) et promotion à travers les événements organisés sur l'itinéraire ; 1 Assistant financier et administratif Suivi des conventions de partenariat et soutien administratif aux chefs de projet.

Déclaration financière

Recettes	2024-2026	2027-2028	Dépenses	année 2026	année 2028
Les cotisations des partenaires départementaux ou de leurs offices de tourisme ou agences d'attractivité (3500 par an et par structure). Le recrutement des chefs de projet se fera en fonction du nombre de conventions signées à partir de 2023.	_____	_____	1 Gestionnaire de projets d'infrastructure et de mise en réseau	32,00 €	32,00 €
57 départements/provinces concernés pour la période 2024-2026, sur les 6 pays concernés (57 x 3 500 = 199 500 €) pm : 62 départements/provinces au total sur les 17 régions pour la période 2026-2028 (62 x 3500 = 217 000 €) -.	199,500 €	217 000,00€	1 Agent de développement touristique	32 000,00 €	32 000,00 €
Contribution des régions lors de la mise en place des comités d'itinéraires (contribution à la rédaction des guides topographiques) et pour le lancement de la phase 3 de promotion de l'itinéraire (15 régions à 5 000 € = 75 000 €) Sur 2025-2026 : 5 régions (6 x 5 000 € = 30 000 €).	30 000,00 €	75 000,00€	1 Chargé de communication et de promotion REA Temps partiel sur la période 2024-2026	16 000,00 €	32 000,00 €
NB : les personnes figurant sur la carte d'identité sont toutes bénévoles et le resteront !	_____	_____	1 assistant administratif et financier	32 000,00 €	32 000,00 €
Le modèle économique de la REA prévoit une contribution des hébergeurs sous convention avec l'AERA basée sur le nombre de visiteurs de l'itinéraire, dès que chacun des 6 itinéraires sera totalement ouvert. 1 hébergement est nécessaire tous les 25 km, sur 10 000 km -Période 2024-2026 : 300 heures x 300 € = 90 000 €. -Période 2026-2028 : 400 H x 500 € = 200 000 €. Les montants moyens estimés seront ajustés en fonction du niveau d'utilisation de chaque itinéraire.	90 000,00 €	20 000,00€	Frais de mission dans les 6 pays	50 000,00 €	50 000,00€
			Location du siège administratif, du matériel informatique, du site web, de l'assistance comptable et juridique	30 000,00 €	40 000,00€
			Co-organisation et participation à 15 événements annuels dans les départements + soutien à des initiatives éducatives, sociales et promotionnelles dans les régions	127 500 €	244,00€
Total	319,500 €	492,00€	Total	319,500 €	492,00€

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre¹

Les membres sont énumérés de la page 14 à la page 34 du dossier de certification, avec un total de 132 membres, répartis en 4 piliers :

- 1) 29 autorités publiques
- 2) 16 fédérations sportives
- 3) 13 associations
- 4) 74 personnes

3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Le nombre de membres institutionnels (autorités, fédérations sportives et associations) a augmenté au cours des dernières périodes, passant de 18 en 2014 à 39 en 2021 pour atteindre 58 en 2024.

Si vous avez besoin de plus d'informations sur cette partie, je peux vous envoyer le tableau inclus dans le dossier de certification préparé pour la première certification en 2020.

En outre, la REA explique dans le dossier de certification actuel (pages 35 à 38) sa stratégie visant à augmenter de manière significative le nombre de membres dans la phase de mise en œuvre du tourisme, étant donné que le processus est principalement basé sur des accords de partenariat avec les départements et les provinces, comme expliqué à La Rochelle.

Potentiellement, la REA espère attirer environ 30 à 40 départements/provinces supplémentaires au cours de la période 2025-2027.

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

Ce plan de développement s'appuie sur la stratégie de développement touristique de la REA, qui a été définie et validée lors de l'assemblée générale de Versailles en février 2022.

La stratégie est expliquée en détail dans le dossier de certification et les annexes qui l'accompagnent, en se référant aux présentations PowerPoint faites lors des réunions bilatérales avec les représentants de chaque département et de leurs offices de tourisme respectifs.

La stratégie est intégrée :

- 1 tous les niveaux administratifs concernés dans chaque territoire, y compris les communes, les provinces, les communautés de communes et les collectivités territoriales.
- 2 déployer des actions sur les six axes de la chaîne de valeur pour le tourisme, la culture, l'éducation, les services sociaux, l'environnement et le patrimoine.

Le cadre général est le suivant : L'objectif de la REA est de s'aligner sur les principes énoncés dans la déclaration de Sibiu sur le tourisme culturel. "Activités touristiques et culturelles dans lesquelles la motivation des visiteurs est d'apprendre, de découvrir, d'expérimenter et

¹ Cette section doit également préciser si le réseau a des membres dans la Fédération de Russie et leur nature (public, privé, ONG, etc.). Elle devrait également apporter un éclairage sur les décisions prises par le réseau suite à la cessation de l'adhésion de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe et sur les activités menées par les membres russes du réseau. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la Résolution du Comité des Ministres [CM/Res\(2022\)3](#) sur les conséquences juridiques et financières de la cessation de l'appartenance de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe.

d'apprécier des produits et des attractions en relation avec le patrimoine matériel et immatériel de diverses destinations sur le même thème de la vie réelle et romanesque de d'Artagnan et des mousquetaires, qui sont ancrés dans l'imaginaire collectif". L'offre d'expériences authentiques et d'activités participatives dans l'apprentissage des arts, ainsi que la redécouverte du patrimoine équestre associé à ces personnages mythiques, facilitent la reconnexion avec les populations locales et contribuent au renforcement de la diversité culturelle de manière dynamique.

La phase II du projet comprendra la mise en œuvre d'une série d'actions. Le développement du tourisme (Phase I, 2017-2021 : développement des infrastructures)

Le déploiement de ces actions est déjà en cours dans une grande majorité de départements/provinces (53 sur 65). Cependant, une consolidation supplémentaire est nécessaire par la mise en place d'un pilotage départemental sur la base d'un modèle déployé en Charente Maritime (voir annexe 2).

- Il est essentiel de diffuser une compréhension globale de l'itinéraire pertinente à travers le département pour faciliter son avancement et optimiser l'utilisation des instruments conçus par l'AERA tout au long de la chaîne de valeur de la REA.
- La finalisation des itinéraires et leur intégration dans le plan de développement des chemins de randonnée permettront une utilisation optimale des ressources historiques. Le département énumère plusieurs points forts littéraires et équestres, qui contribuent au développement du tourisme sur l'itinéraire. Pour ce faire, des itinéraires de qualité, bien balisés et entretenus sont proposés en étroite collaboration avec les fédérations équestres, pédestres et cyclistes actives sur le territoire.
- Les hébergements indispensables à l'accueil des randonneurs ont été identifiés et validés. En particulier, les hébergeurs équestres agréés par l'AERA sur la base d'une charte spécifique des hébergeurs doivent être pris en compte : Par ailleurs, la création d'un site de réservation, la mise en place d'outils de gestion des pistes GPX, le développement de stratégies de promotion et de communication, l'organisation de projets d'animation et l'organisation d'événements annuels dédiés à la mobilisation des fonds structurels européens (FEDER, FEADER, LEADER, INTERREG) sont également des objectifs clés.
- Les actions suivantes doivent être entreprises : Il est également nécessaire d'identifier les actions à développer aux niveaux européen et international qui présentent un intérêt pour les parties prenantes. Il peut s'agir d'actions ERASMUS+, de liens privilégiés à développer avec tel ou tel pays du Conseil de l'Europe qui soutient les ICCE, ou au niveau international.
- Par ailleurs, tous les acteurs publics et privés susceptibles d'apporter une expertise pour renforcer le modèle économique de l'itinéraire doivent être mobilisés. Les pôles d'équilibre et les territoires ruraux (PETR) et les parcs régionaux et nationaux (PNRN) peuvent y contribuer. Par ailleurs, les Grands Sites de France, présents sur le territoire, collaborent avec le réseau des Cités de Caractère identifiées sur l'itinéraire.
- Ils participent également à la mise en place d'un "club AERA", chargé de diffuser l'information et d'assurer la formation des partenaires privés sur le territoire. Pour ce faire, ils utilisent des outils numériques, notamment le site web de l'AERA, sous l'impulsion des comités de pilotage départementaux.
- Contribuer à la recherche historique et littéraire pour renforcer le thème de l'itinéraire au niveau départemental, en utilisant les archives départementales et les historiens.

Ceci sera réalisé à travers le réseau de la Commission historique et culturelle de l'AERA et des comités d'itinéraires.

- Le partenaire départemental accompagnera le développement de la REA en tant que produit touristique et culturel de qualité, capable de soutenir la stratégie de développement touristique et culturel, ainsi que les aspects équestres et environnementaux du département. Compte tenu de la notoriété de l'ICCE, déjà inscrit dans le plan Destination France, et du fait qu'il fait l'objet d'une initiative européenne plus large avec le soutien du Ministère de la Culture et d'ATOOUT France, il semble envisageable de reproduire ce dispositif dans d'autres pays. L'étape suivante consiste à étudier et à mettre en place un système d'observation du trafic routier dans le but d'évaluer l'évolution de l'itinéraire, de mesurer l'efficacité des investissements et d'améliorer la connaissance des clients, tout en répondant à leurs besoins. Cela se fera avec l'appui d'un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage de type Université du Tourisme) et d'indicateurs de suivi simples (enquêtes, analyse de données, questionnaires en ligne, etc.)

III- La troisième phase se concentrera sur la promotion de la REA aux niveaux local, régional, national et européen, avec un accent initial sur les élections de 2026 et un renforcement ultérieur des efforts au cours de la période 2028-2030.

- L'objectif est d'accroître la notoriété des itinéraires en s'appuyant sur un système web performant et un référencement efficace auprès des réseaux d'influence, y compris les blogs et les forums.
- Le site web devrait être revu et animé en fonction de l'évolution des différentes composantes de l'industrie du tourisme, y compris le patrimoine, l'éducation, les activités sociales et les événements.
- Pour renforcer la réputation des itinéraires, il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies de promotion et de marketing efficaces. Celles-ci doivent être orientées vers les marchés des 17 régions concernées, des 6 pays associés, et vers les niveaux européen et mondial. En outre, le développement d'une collection de topoguides numériques compatibles avec les activités "équestres, cyclistes et pédestres" est une étape cruciale. Celle-ci devrait être disponible en téléchargement sur notre site web sous forme de pistes GPX.
- En outre, il est essentiel de promouvoir les démonstrations et les événements dans le plus grand nombre de territoires possible. Cette initiative a débuté en 2017 avec les cérémonies officielles d'inauguration, comme indiqué dans le document de stratégie de certification. Par ailleurs, une stratégie plus affirmée a été mise en œuvre en collaboration avec les HLHLE (Hauts lieux historiques, littéraires, équestres).
- La promotion des produits locaux aux couleurs de D'Artagnan (produits gastronomiques, équipements équestres, publications, films et documentaires, bandes dessinées de D'Artagnan, mousquetaires, produits marketing tels que manteaux de mousquetaires, bandanas, T-shirts, tapis de selle à l'effigie de la REA) a également été entreprise. ... Vente sur place ou en ligne

Méthodologie et feuille de route 2025-2027

Le développement du tourisme doit permettre de stimuler les autres axes de développement de l'itinéraire, et vice versa. Ceci doit être réalisé sur la base des feuilles de route définies par les territoires dans chaque partenariat, conformément aux lignes directrices établies par l'AERA.

Un tableau de suivi de ce système sera présenté au conseil d'administration en novembre 2024 pour présentation et adoption lors de l'AG 2024 prévue en février 2025.

Le calendrier de mise en œuvre pour l'introduction du tourisme, avec le soutien de la Commission Infrastructure et Tourisme, est le suivant :

- En 2022, la stratégie touristique a été diffusée aux territoires. En 2023, des réunions bilatérales ont été organisées par l'AERA avec chaque département/province.
- En 2024, des lettres ont été envoyées aux présidents des départements et des provinces pour lancer la signature d'accords de partenariat, qui se poursuivra en 2025.
- L'objectif est de signer une douzaine d'accords en 2025, une trentaine en 2026 et 25 en 2027. (Voir en annexe 3 le tableau de suivi de la phase touristique).

Les autres commissions thématiques soutiennent et renforcent ce système.

La commission pédagogique, par exemple, a élaboré un plan de consolidation des actions en collaboration avec l'Escape Game d'Artagnan (EGA) et les écoles des jeunes mousquetaires européens (EJME). annexe3.10

- Mise en œuvre d'une formation par webinaire pour les facilitateurs (EGA)
- Création de l'Escape Game D'Artagnan 100% numérique

En conséquence du cycle inaugural des rencontres européennes D'Artagnan 2022-2024, la Commission historique et culturelle inaugurera un programme intitulé "Événements territoriaux des Mousquetaires" (ETM) sur le HLHLE. Ce programme sera basé sur un appel à manifestation d'intérêt et englobera les six itinéraires de la REA.

- Les ETM seront programmés en fonction des dates anniversaires des événements sur ces sites, avec pour objectif d'accompagner la finalisation du Guide du Routard, dont la publication est prévue en 2026. Ce guide culturel s'appuiera sur une sélection de 100 HLHLE sur un total de 250.

Des projets pilotes seront initiés au niveau provincial. En Béarn, Gascogne, Bigorre, Touraine, Anjou, une approche transfrontalière sera privilégiée, de même que dans les Ardennes et le Luxembourg, le Piémont et le Dauphiné, le pays des trois frontières autour de Blegny, les Mines entre les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, etc.

La Commission Économie et Patrimoine intégrera la Commission Culture de l'IFCE sous la tutelle du ministère de la Culture. Elle aura pour objectif de promouvoir le patrimoine équestre dans une dimension européenne. Elle le fera au sein de 7 groupes de travail (sur 9) listés dans le dossier de certification. Il s'agit notamment des sites équestres remarquables, des expositions équestres, de la valorisation des traditions hippomobiles (dont l'équitation pastorale), de la valorisation des archives relatives au cheval, de la représentation du cheval dans l'art et de l'examen de la relation historique entre l'homme et le cheval.

Le nouveau système s'accompagnera de la conclusion de nouveaux accords de partenariat, par exemple avec la Cité internationale de la langue française. En outre, les partenariats existants avec nos principaux partenaires seront mis à jour.

- 1) L'intégration des innovations issues du développement du tourisme dans les territoires, à partir de leurs pratiques spécifiques, sera facilitée.
- 2) Les associations sportives et culturelles s'impliqueront aux côtés des populations locales pour faire vivre cette culture mousquetaire dans un esprit d'ouverture et de promotion de la diversité culturelle des territoires.

Un point régulier sera fait sur l'avancement de ces différentes actions, notamment lors des deux conseils d'administration semestriels et de l'assemblée générale annuelle de l'AERA.

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

La communication se fait via le site internet de l'association <https://www.route-dartagnan.eu/> sur la page d'accueil pour les actualités et sur les réseaux sociaux où la Route D'Artagnan est présente :

Facebook : <https://www.facebook.com/routedartagnan/>

Instagram : https://www.instagram.com/route_dartagnan/

Ils envisagent actuellement de créer un compte TIKTOK. (dans le cadre de l'évolution de la politique européenne sur ce type de réseau social).

Une variété de matériel promotionnel a été créée, y compris des dépliants, des affiches, des kakémonos et des articles dérivés, qui ont été utilisés lors d'événements liés à l'AERA et vendus en tant que produits officiels. Ces articles dérivés comprenaient notamment des bandanas, des tapis de selle, des polos et des casques officiels de mousquetaires.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ».

Le lettrage utilisé sur tous les documents comprend le logo de l'AERA et le logo de la certification.

4. Conclusions et Recommandations

L'itinéraire européen D'Artagnan est clairement un exemple exceptionnel de bonne pratique qui mérite d'être diffusé par d'autres Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ou par des itinéraires souhaitant être certifiés. Le réseau ayant pour objectif d'amener son offre d'activités au plus haut niveau touristique, l'itinéraire pourrait, à mon avis, se concentrer sur les domaines suivants : Développement durable et tourisme responsable, Mise à profit du travail réalisé par les universités (La mission culturelle du Réseau Universitaire d'études sur les Itinéraires culturels) et diffusion des connaissances à d'autres réseaux ; Égalité des genres ; Les itinéraires culturels au sein des Objectifs de Développement Durable ; Le rôle du tourisme dans le vieillissement en bonne santé et Promotion du dialogue interreligieux et de la réconciliation : créer et maintenir des espaces de rencontre.

Des études récentes ont mis en évidence une évolution des tendances en matière de voyages vers la durabilité, la personnalisation et la recherche du bien-être. Cette évolution se manifeste par l'intérêt croissant des voyageurs pour des expériences authentiques et significatives qui respectent l'environnement et profitent aux communautés locales. En réponse à ces tendances, les voyageurs peuvent offrir des services qui non seulement répondent aux besoins des clients, mais contribuent également de manière positive au monde que nous explorons.

Je propose ces recommandations pour la Route européenne D'Artagnan :

Développement durable et tourisme responsable

La durabilité continue d'être une priorité croissante pour les voyageurs du monde entier. En

2024 et 2025, la demande d'options de voyage réduisant l'impact sur l'environnement et soutenant les communautés locales augmentera considérablement.

Les touristes recherchent : Un hébergement écologique : Des hôtels et des centres de villégiature qui utilisent des énergies renouvelables, gèrent les déchets de manière responsable et proposent des expériences touristiques durables. Des modes de transport écologiques : Une préférence pour les modes de transport à faible émission de carbone, tels que les trains et les véhicules électriques. Expériences locales : Des circuits qui promeuvent la culture locale, soutiennent les artisans et les entreprises locales et réduisent le tourisme de masse. Voyages de bien-être et de santé : Le bien-être personnel est devenu une motivation essentielle pour voyager. Les destinations et les expériences qui favorisent la santé physique et mentale gagnent en popularité. Les voyageurs optent pour les retraites de yoga et de méditation : Des lieux tranquilles proposant des programmes de bien-être et de relaxation. Les stations thermales et les spas : Destinations connues pour leurs sources d'eau chaude et leurs traitements rajeunissants. Activités de plein air : Randonnées, cyclisme et sports nautiques combinant aventure et bien-être. Voyages personnalisés et sur mesure : La personnalisation est une tendance croissante, les voyageurs recherchant des expériences uniques adaptées à leurs intérêts et à leurs besoins. Les agences de voyage et les opérateurs proposent des itinéraires sur mesure : Des programmes de voyage personnalisés qui tiennent compte des préférences individuelles, de l'hébergement aux activités spécifiques.

Expériences exclusives : Accès à des événements privés, à des visites des coulisses et à des activités uniques non accessibles au public. Conseils d'experts : Des conseillers en voyages fournissent des recommandations personnalisées basées sur une connaissance approfondie des destinations.

Tourisme et nouvelles tendances - Destinations émergentes et itinéraires moins connus

Le désir d'explorer de nouveaux lieux moins saturés ne cesse de croître. En 2024 et 2025, certaines des destinations émergentes sont les suivantes :

Asie centrale : Des pays comme l'Ouzbékistan et le Kazakhstan gagnent en popularité grâce à leur riche histoire et à leurs paysages à couper le souffle.

Afrique de l'Ouest : Des destinations comme le Ghana et le Sénégal offrent un mélange de culture dynamique, de plages magnifiques et de safaris uniques. Europe de l'Est : Des pays comme l'Albanie et la Géorgie suscitent l'intérêt des voyageurs pour leur beauté naturelle et leur patrimoine culturel.

Technologie et voyage numérique

La technologie continue de transformer l'expérience du voyage, en facilitant la planification et en rendant le voyage plus pratique. Les tendances technologiques comprennent les applications de voyage : Les applications qui aident à gérer les itinéraires, les réservations et fournissent des informations en temps réel. Réalité virtuelle et augmentée : Elles permettent aux voyageurs d'explorer virtuellement des destinations avant de s'y rendre physiquement. Les paiements sans contact et les monnaies numériques facilitent les transactions sécurisées et pratiques pendant les voyages.

Le tourisme d'aventure et les expériences extrêmes restent une tendance majeure pour les amateurs de sensations fortes.

Les voyageurs recherchent des sports extrêmes, tels que le parapente, la plongée dans les grottes et l'alpinisme, des itinéraires difficiles, tels que le trekking et les sentiers de randonnée dans des endroits reculés et moins explorés, ainsi que des expéditions polaires. Les voyageurs s'aventurent dans les régions arctiques et antarctiques pour découvrir la beauté et les défis des environnements extrêmes.

Les tendances en matière de voyages pour 2024 et 2025 reflètent une évolution vers la durabilité, la personnalisation et la recherche du bien-être. Les voyageurs sont plus que jamais

intéressés par des expériences authentiques et significatives qui respectent l'environnement et profitent aux communautés locales. En suivant ces tendances, les voyageurs peuvent offrir des services qui non seulement répondent aux besoins des clients, mais contribuent également de manière positive au monde que nous explorons.

Quelques exemples européens d'itinéraires touristiques thématiques

La France compte aujourd'hui plus de trois cents itinéraires touristiques thématiques. La Normandie en compte à elle seule plus de quarante, dont la Route des Colombiers Cauchois, la Route des Chaumières, la Route de la Terre, la Route des Dentelles Normandes, la Route des Parcs et Jardins de Basse-Normandie et la Route des Ivoires. Le Calvados a mis en place la Route des Moulins, la Route des Gorges de la Vire, la Route des Traditions, la Route de la Suisse Normande et la Route du Cidre. En Auvergne, il y a la Route des Châteaux et la Route des Fromages AOC, et en Bourgogne, la Route Historique des Ducs de Bourgogne et la Route Touristique des Grands Crus. Les vignobles sont évidemment très recherchés. Parmi les dizaines d'itinéraires qui leur sont consacrés, on peut citer la Route des Vins d'Alsace, la Route des Vins Mâconnais-Beaujolais (Bourgogne du Sud), la Route Touristique des Vignobles du Cœur de France (Val de Loire), la Route des Vins (Provence) et la Route Touristique du Champagne. Mais ce ne sont pas les seuls produits locaux qui ont attiré l'attention. Il y a la Route du Sapin de l'Aude, la Route Touristique de la Forêt de La Coubre (Charente-Maritime), la Route du Blé (Beauce), la Route de la Lavande et la Route de l'Olivier (Provence), la Route de la Noix (Périgord). L'histoire et le patrimoine sont également mis à contribution avec la Route des Rois d'Angleterre et la Route Historique des Plantagenêts (Maine, Anjou, Touraine, Poitou et Charente), la Route Historique La route du fleuve, Les Routes à thèmes François 1er, la Route des Communes (Franche-Comté), la Route des Phares (Bretagne), les Routes Tranquilles du Perche, la Route du Baroque (Alpes Maritimes), la Route Touristique Prince de Bretagne, la Route des Villes d'Eaux (Massif Central), la Route des Cathédrales (Picardie), la Route des Antiquaires (région de Nyons), la Route des Haras et des Châteaux de l'Orne, la Route des Peintres de la Lumière (Provence). Plusieurs personnalités sont également mentionnées le long des itinéraires qui leur sont consacrés. C'est le cas de la Route Napoléon, de la Route de Madame de Sévigné et de la Route Touristique Jean Jaurès. L'Allemagne, quant à elle, a défini dix-neuf itinéraires nationaux, dont la Route des Alpes allemandes, la Route de l'art roman, la Route des châteaux, la Route du patrimoine industriel, la Route des maisons à colombages, la Route des tunnels, la Route des vacances dans les Alpes et la Baltique, la Route des vins allemands, la Route des contes de fées, la Route du verre, la Route du vieux sel et la Route Goethe. En Écosse, vous pouvez suivre la route du whisky, la route des châteaux, la route côtière du nord-est et la route de la laine des Scottish Borders et des Trassachs.

Le Portugal propose les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, la route de l'Almansa, la route romaine et la route des marchands. Les autres pays proposent la Route du luxe et du design en Suisse, la Route de la bière en région liégeoise, la Route du feu en région liégeoise et la Route des forêts dans la province de Luxembourg (Belgique), ainsi que la Route de l'aigle, la Route des trolls et la Route de l'Atlantique en Norvège. Il existe également plusieurs initiatives visant à organiser des itinéraires touristiques transfrontaliers. Il s'agit notamment de la Route des châtaignes dans les régions italiennes d'Émilie-Romagne, de Campanie et de Calabre, en Corse, ainsi que dans les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. De telles initiatives sont d'ailleurs à l'ordre du jour du Conseil européen de coopération culturelle, qui a lancé un programme d'itinéraires culturels en 1987. Depuis 1987, l'Institut européen des itinéraires culturels est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des projets d'itinéraires culturels, notamment les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, la route des Vikings, les routes européennes de la soie et du textile, la route des parcs et jardins et les territoires de mémoire.

Le concept de route touristique à thème : Comme nous l'avons déjà mentionné, le concept de

route touristique à thème couvre un large éventail d'événements. Cette diversité est due à la variété quasi illimitée des thèmes choisis, mais aussi à la manière dont les routes sont conçues.

Cette définition correspond mieux à l'approche européenne des routes touristiques thématiques : le principe d'une route thématique est de créer un système de liens entre des éléments patrimoniaux de même nature, de concevoir un produit capable de dynamiser l'économie touristique d'une région. Augmenter la fréquentation, l'organiser et l'étaler dans le temps, tout en générant des retombées économiques directes et indirectes le long de la route, valoriser un patrimoine, trouver des débouchés supplémentaires pour les producteurs, allonger la durée des séjours... sont souvent parmi les principaux objectifs qui sous-tendent la création de ce type de produit. La découverte d'un thème simple et cohérent constitue le fil conducteur de l'itinéraire et se décline sur les différents points d'intérêt de la route (sites naturels, patrimoine bâti, artisanat, produits du terroir, etc.) (Carlier, 2000).

Dès le départ, les routes touristiques visent à dynamiser l'économie touristique locale ou régionale. Les motivations des initiateurs des projets de routes touristiques thématiques (communes, groupements de producteurs agricoles ou d'artisans, propriétaires de sites ou monuments historiques, associations touristiques, organismes de développement économique...), souvent explicites dans la présentation des itinéraires, confirment l'importance de l'aspect développement économique. La désignation des itinéraires touristiques permet de canaliser la fréquentation, d'organiser l'accueil, de mobiliser les acteurs économiques, voire de redynamiser des secteurs d'activité moribonds, et de mieux répartir les retombées économiques. Dans quelques cas, elle est aussi un catalyseur de l'aménagement du territoire, dans la mesure où certaines initiatives de développement trouvent dans la création d'une route touristique un terreau favorable et un levier économique. Cette dissociation du réseau routier et la prédominance de l'aspect économique ne sont cependant pas allées de soi dès le départ, mais sont le résultat d'une évolution progressive. En Europe, les itinéraires touristiques thématiques désignés à la fin des années 1970 se résument souvent à une simple signalisation. De ce point de vue, ils s'apparentaient davantage à un exercice opportuniste de marketing territorial qu'à une véritable opération de développement touristique. Aujourd'hui, le concept de route touristique repose davantage sur une définition géographique. Dans son acception la plus large, le terme "route" fait référence aux voies commerciales de longue distance. Il s'agit de voies terrestres, fluviales ou maritimes utilisées pour le transport de marchandises précieuses destinées au commerce. Le toponyme évoque généralement l'idée d'une route à longue distance, d'un élément spatial spécifique et d'un marqueur. Parmi les exemples les plus connus, on peut citer la route de la soie et la route des épices, utilisées à partir du deuxième siècle avant Jésus-Christ, la route des Indes orientales, ouverte à la fin du quinzième siècle, et la route de l'esclave, utilisée du seizième au dix-huitième siècle. Au Québec, la Route du cuivre désigne la voie de communication qui reliait Tadoussac aux Grands Lacs au XVI^e siècle, en passant par l'arrière-pays laurentien. La transposition d'une telle appellation au domaine du tourisme date de 1932 en France, lorsque la Route Napoléon devient la première route touristique historique. Bien que le nom soit rattaché à la Nationale 85, il s'agit plus d'un itinéraire que d'une route, car il n'y avait pas de route à l'époque où Napoléon a effectué son voyage de Cannes à Grenoble. Au début des années 1950, les propriétaires de châteaux et les viticulteurs du Val de Loire se sont associés pour créer la Route des Châteaux au cœur de la France. Quelques années plus tard, les viticulteurs ont lancé la Route des Vins d'Alsace. Plusieurs autres routes historiques ont été créées à la fin des années 1960, mais de nombreuses routes touristiques thématiques, en France comme ailleurs en Europe, ont vu le jour dans les années 1970.

La prolifération des routes touristiques depuis les années 1990 s'est accompagnée d'une transformation de leur conception et de leur rôle. Alors que les désignations initiales visaient à personnaliser une destination-région en évoquant une spécificité historique, géographique, culturelle, artisanale, industrielle ou culturelle, elles semblent de plus en plus s'inscrire dans une politique de différenciation et de valorisation fondée sur une démarche volontaire

d'aménagement soutenue par l'ingénierie régionale. La route touristique à thème est un dispositif qui doit être distingué des circuits de randonnée ou de découverte, des routes paysagères ou des itinéraires dont le rôle est simplement d'indiquer le chemin à suivre pour se rendre d'un lieu à un autre. En d'autres termes, les itinéraires touristiques thématiques sont davantage des émergences de la substance d'un lieu que des modes d'accès à la ressource. Des études récentes ont identifié plusieurs tendances clés en matière de voyage pour 2025, notamment la visite de destinations alternatives et l'observation de phénomènes naturels. Les chercheurs ont analysé les données de réservation afin d'identifier les tendances susceptibles de dominer en 2025.

Si certaines habitudes de vacances semblent perdurer indéfiniment, comme les séjours en ville et le soleil d'été, chaque année semble apporter un nouvel engouement et une pléthore de mots à la mode.

Pour 2025, les experts du tourisme ont identifié les "voyages JOMO" et les destinations détournées comme étant leurs prédictions.

Visite à pied et visite à pied gratuite

Dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, où le système capitaliste règne en maître et où la technologie continue d'évoluer frénétiquement, il est nécessaire de repenser les options innovantes dans tous les domaines, et le tourisme, en tant que secteur clé du marché, doit suivre ces changements et se réinventer. La visite à pied peut être classée dans la catégorie du tourisme culturel, car elle couvre la partie matérielle du patrimoine culturel à travers l'architecture des sites touristiques et la partie immatérielle à travers l'histoire et la culture racontées au cours de la visite. Ce type de visite à pied permet aux visiteurs de s'immerger et d'apprécier le mode de vie des habitants locaux, les environs et les aspects qui déterminent leur identité et leur caractère. La culture et les coutumes d'un peuple sont des facteurs de différenciation qui renforcent la compétitivité des produits et des itinéraires touristiques, tout en réaffirmant les valeurs et l'identité de la communauté. Les visites à pied offrent de nouvelles expériences avec des guides professionnels qui mettent le groupe à l'aise et peuvent même négocier et modifier l'itinéraire pour tirer le meilleur parti de l'expérience de la marche. Les lieux visités, la durée de la visite et les histoires racontées varient en fonction du profil des groupes de touristes, car l'acte de marcher leur donne plus de contrôle sur l'expérience (GENTRY, 2007, p. 234).

Les itinéraires touristiques dont les touristes sont les acteurs définissent l'expérience vécue dans un lieu particulier, les contextes sociaux et spatiaux qui sont écrits et interprétés. L'adaptation de l'histoire et de la culture de ces zones finit par créer un environnement unique et attrayant, suscitant un attachement émotionnel de la part des touristes et des résidents. Ils peuvent être utilisés pour contextualiser les attractions existantes d'une destination et offrir au visiteur une expérience différente de celle qu'il aurait vécue s'il l'avait fait sans aucune indication ou orientation. Ce sont des outils importants pour les touristes qui veulent comprendre la réalité socioculturelle actuelle d'une communauté. Le concept de Walking Tour a été initié par Chris Sandeman en 2003, qui a lancé ce type de visite dans la ville de Berlin, créant une entreprise appelée SANDEMANs, qui est toujours en activité aujourd'hui, offrant le même service dans plusieurs villes européennes. La visite à pied est apparue pour répondre au besoin de créer des itinéraires innovants qui cherchent des alternatives pour capter l'intérêt des touristes et de nouvelles façons d'inclure la population avec ses caractéristiques et ses particularités. Il est entendu que ce type d'itinéraire peut offrir aux touristes l'expérience d'un contact avec l'histoire locale, et donc bénéficier à la communauté, au touriste lui-même, ainsi qu'aux secteurs public et privé, grâce à l'insertion sur le marché d'un produit basé sur la planification du tourisme participatif.

Participer au processus de croissance d'une ville ou d'un pays est une condition à laquelle aucun citoyen n'échappe ou ne peut renoncer, que ce soit par l'action participative ou par l'exclusion. Il est donc essentiel que les habitants connaissent et valorisent leur culture, leur

ville et leur patrimoine, du patrimoine qui est répertorié à celui qui résiste, du matériel à l'immatériel, du rentable à l'ignoré, de celui qui est compris à celui qui n'est pas accessible. Bref, tout le patrimoine d'un peuple doit être valorisé, diffusé, renforcé, mais aussi utilisé, afin de ne pas figer des lieux ou des villes au nom de la préservation. Au contraire, l'utilisation durable du patrimoine contribue à sa conservation en le transformant en un bien auquel la communauté locale s'identifie et qu'elle valorise donc en le sauvegardant, car l'homme, lorsqu'il fait bon usage de son talent, parvient, grâce à la créativité et à la tolérance, à vivre ensemble en harmonie. Ces visites à pied se déroulent généralement dans des zones proches les unes des autres, ce qui vous permet de vous rendre d'un site à l'autre sans utiliser de moyens de transport, simplement en marchant, et de vivre ainsi une expérience complète. Les centres-villes historiques sont des exemples courants de lieux où se déroulent ces visites. Les visites à pied sont de courte durée (deux heures en moyenne) et sont basées sur les attractions d'une zone spécifique susceptibles d'intéresser les visiteurs. Une variante de ce type de visite est le "Free Walking Tour", où la visite est entièrement gratuite sans perte de qualité. La rémunération est laissée aux touristes, qui évaluent le guide et lui donnent un pourboire en fonction de leur degré de satisfaction. Il existe encore peu d'études sur ce type de visite à pied. Le concept de free walking tour a vu le jour en 2004 et s'est répandu dans le monde entier. Cette activité peut bénéficier à l'administration publique, à l'initiative privée et au métier de guide touristique indépendant en présentant un nouvel itinéraire qui nécessite peu d'investissement. Présentant une vision différente de la visite à pied comme moyen de préserver l'histoire et le patrimoine d'une ville, la visite à pied gratuite s'inscrit comme outil de motivation, de sensibilisation et de connaissance dans les écoles, les associations et les groupes organisés, et peut ainsi stimuler une nouvelle forme de compétitivité dans le domaine du tourisme.

Création d'une visite à pied et visite à pied gratuite

Certains aspects doivent être pris en compte dans les circuits pédestres, afin de normaliser leur création et leur exécution, et de les renforcer dans d'autres lieux. Il est donc important de définir des critères et des étapes pour la réalisation d'un Walking Tour (WT). Nous proposons ci-dessous une première structure pour la création de circuits pédestres, basée sur les prémisses du guide du Ministère du Tourisme (2007) et des auteurs de référence sur le sujet (STURTEVANT, 2019 ; DE STEFANI, 2014 ; TAVARES ; CHIMENTI, 2020) : a) Il est nécessaire de planifier la recherche, avec une étude des facteurs suivants : Tourisme, Villes, Collection et Musées ; b) Identifier le segment spécifique de la demande ; c) Identifier le public cible ; d) Étudier l'infrastructure du lieu où se déroulera le WT ; e) Formuler l'itinéraire ; f) Vérifier la viabilité logistique ; g) Créer un réseau de fournisseurs ; h) Vérifier la viabilité commerciale ; i) Structurer l'itinéraire ; j) Définir les règles de conduite du groupe et les actions du moniteur, du guide ou de l'enseignant ; l) Règles et comportement concernant la protection et la préservation du site ; m) Identifier les problèmes et les lacunes le long de l'itinéraire ; n) Guider le groupe en ce qui concerne le soin et la tenue vestimentaire appropriée ; o) Assurer un suivi avec le groupe par la suite ; p) Documenter la visite à l'aide de rapports et d'images. En clair, la Route européenne d'Artagnan rend hommage à ce héros historique et littéraire en offrant aux randonneurs, aux cavaliers et aux cyclistes la possibilité de suivre les traces de d'Artagnan et des Mousquetaires dans 15 régions et 6 pays européens, et peut apporter une contribution à d'autres itinéraires qui existent déjà, mais qui n'ont pas encore l'envergure nécessaire pour être intégrés à un Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

La mission culturelle des universités

En 2012, le Réseau universitaire d'études sur les itinéraires culturels a été lancé dans le but de faciliter les échanges entre le programme Itinéraires culturels de l'Europe, les universités

impliquées dans la préservation et la promotion du patrimoine culturel, et les itinéraires culturels certifiés L'objectif du réseau universitaire est de promouvoir la recherche sur les questions liées aux itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, d'encourager les étudiants à mener leurs recherches universitaires sur les itinéraires culturels, de demander conjointement des subventions européennes avec l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, de participer au programme annuel d'activités de l'Institut et d'offrir des conseils scientifiques en cas de besoin. Le réseau universitaire d'études sur les itinéraires culturels compte 32 membres : Université du Luxembourg (Luxembourg) ; IREST, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (France) ; LABPACT, Université de Barcelone (Espagne) ; CAST, Université de Bologne (Italie) ; INTOUR, Université de Bedfordshire (Royaume-Uni) ; IPAC, Université de Laval (Canada) ; Université de Haïfa (Israël) ; Groupe d'Universités de Compostelle ; USI, Università della Svizzera Italiana (Suisse) ; UniMib, Università degli Studi di Milano-Bicocca (Italie) ; Mid Sweden University (Suède) ; BSUN, Network of Black Sea Universities ; DIST, Politecnico di Torino et University of Torino (Italie) ; Université d'Angers (France) ; Université de Mardin Artuklu (Turquie) ; Université du Pirée (Grèce) ; Université agricole nationale arménienne (Arménie) ; Université de Maribor (Slovénie) ; Université de Donja Gorica (UDG) (Monténégro) ; Université Nottingham Trent (Royaume-Uni) ; Université Constantin le Philosophe de Nitra (Slovaquie) ; Université libano-américaine - Fondation Louis Cardahi (Liban) ; Università Ca'Foscari Venezia (Italie) ; Université méditerranéenne de Reggio Calabria (Italie) ; Université Ege (Turquie) ; Juraj Dobrila Université de Pula (Croatie) ; Université Antalya Bilim (Turquie) ; Université Nevsehir Hacı Bektasi Veli (Turquie) ; Université Balikesir (Turquie) ; Budapest Metropolitan University (Hongrie) ; Eötvös Loránd University (Hongrie) ; Universidad de La Laguna (Espagne). Les membres du réseau sont spécialisés dans diverses disciplines, telles que le patrimoine culturel, la gestion des paysages, l'interprétation et la médiation, la régénération urbaine, le tourisme, l'économie, la géographie, la géographie du développement local, le développement local, la sociologie, entre autres. En outre, la coopération en matière de recherche et de développement a lieu au sein de chacun des itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe, car il s'agit de l'un des cinq domaines d'action prioritaires identifiés dans la Résolution CM/Res (2023)2 du Comité des Ministres sur la révision des règles d'attribution de la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe". Afin de promouvoir les pratiques de recherche au sein du réseau, l'Institut Européen des Itinéraires Culturels a précédemment organisé des ateliers académiques, des plates-formes d'interaction régulière réunissant des universitaires de différents horizons afin de discuter des tendances, des approches innovantes, des défis et des meilleures pratiques dans le domaine des itinéraires culturels. En 2024, l'IEIC, en collaboration avec le groupe d'universités de Compostelle (membre du réseau universitaire d'études sur les itinéraires culturels), a organisé sa première conférence internationale sur les universités et les itinéraires culturels à l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne). Cette conférence a réuni des universitaires, des éducateurs, des chercheurs et des étudiants de premier plan qui ont présenté les résultats de leurs recherches sur les itinéraires culturels et ont réfléchi à de nouvelles perspectives d'action. L'objectif de cet événement était de mettre en lumière les recherches et les activités académiques existantes dans les universités et de jeter les bases de nouvelles actions et collaborations futures dans le domaine des itinéraires culturels.

La conférence a permis des échanges intellectuels et humains au-delà des frontières, des cultures et des langues, dans le but de promouvoir une réflexion commune sur les différents thèmes des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe par le biais d'une approche multidisciplinaire.

Pourquoi ne pas profiter de ce réseau d'universités pour développer des études sur des thèmes liés à D'Artagnan (par exemple la gastronomie, la musique, la mode et l'organisation de reconstitutions historiques), puisque ce réseau d'universités a déjà développé des travaux dans ce domaine, et y ajouter l'excellence du comité scientifique de la Route européenne D'Artagnan ?

Égalité de genre vers une union de l'égalité

La stratégie de l'Union européenne (UE) pour l'égalité de genre vise à réaliser des progrès significatifs vers une Europe de l'égalité entre les femmes et les hommes d'ici 2025. La stratégie définit des objectifs politiques et des actions visant à concrétiser l'engagement de la Commission von der Leyen de créer une Union de l'égalité.

Tous les citoyens, quels que soient leur sexe, leur identité et leur expression sexuelles, leurs caractéristiques de genre, leur orientation sexuelle, leur origine raciale ou ethnique, leur âge, leur religion ou leurs convictions et tout handicap, doivent pouvoir suivre la voie qu'ils ont choisie dans la vie et avoir des chances égales de prospérer, de participer et de diriger.

Les conclusions de la présidence sur l'égalité de genre dans le domaine de la culture, adoptées en décembre 2020, soulignent le potentiel de la culture pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et reconnaissent la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes dans ce secteur.

Le document fait référence à des obstacles liés à

- L'égalité d'accès au marché du travail culturel et créatif
- L'égalité de rémunération et de représentation dans les postes de création et de décision
- Une appréciation et une reconnaissance égales de leur travail
- Le document souligne que les stéréotypes de genre, le harcèlement sexuel et les abus restent des préoccupations majeures dans les secteurs de la culture et de la création.
- Les conclusions de la présidence invitent notamment les États membres de l'UE à
- Garantir l'égalité de rémunération
- Promouvoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans les institutions et les organes de décision du secteur
- Promouvoir la recherche sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la collecte de données par genre dans le secteur culturel.

La Commission européenne (CE) est invitée à soutenir les initiatives transnationales sur l'égalité de genre dans le secteur culturel et à promouvoir la collecte et la diffusion de données culturelles spécifiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité culturelle en Europe.

L'inégalité entre les hommes et les femmes dans les secteurs de la culture et de la création

Les disparités entre les sexes persistent dans presque tous les secteurs culturels et créatifs, les individus subissant des discriminations fondées sur leur sexe et d'autres caractéristiques et identités personnelles.

Les données disponibles montrent que, dans l'ensemble de l'UE, les femmes artistes et travailleuses culturelles ont généralement moins accès aux ressources de création et de production, sont beaucoup moins bien payées que les hommes et sont sous-représentées aux postes de direction et autres postes de décision, ainsi que sur le marché de l'art. Les femmes sont souvent victimes de sexisme, de stéréotypes de genre et de harcèlement sexuel.

En France, par exemple, 52 % des étudiants en arts du spectacle sont des femmes. Cependant, elles ne représentent que 31 % des artistes en exercice, 11 % des artistes programmés et seulement 18 % des postes de direction dans ces secteurs. Depuis 1980, seuls 4 à 12 % des prix artistiques ont été attribués à des femmes.

En outre, 23 % des projets financés par des fonds publics en France sont dirigés par des femmes. À compétences égales ou à poste identique, les femmes gagnent en moyenne 27 % de moins que leurs homologues masculins (source : "Inégalités de genre dans les arts et la culture", Haut Conseil à l'Égalité, 2018).

Musique : En Europe, les femmes représentent 20 % ou moins des compositeurs et auteurs enregistrés et gagnent en moyenne 30 % de moins que les hommes travaillant dans le secteur (source : "Women in Music", 2019).

Théâtre : En Irlande, les femmes sont sous-représentées dans toutes les fonctions théâtrales étudiées, à l'exception des costumières. Seuls 28 % des scénaristes, 9 % des concepteurs sonores et 37 % des metteurs en scène sont des femmes (Source : recherche commandée par #WakingtheFeminists, 2017).

Cirque : En Espagne, l'emploi des femmes est nettement plus faible dans les compagnies économiquement plus fortes. 80 % des artistes sur scène sont des hommes, contre 20 % de femmes. Les directeurs de spectacles sont presque tous des hommes (source : Recherche de l'Associació de Professionals de Circ de Catalunya (APCC), 2019).

Arts visuels : En 2017, les œuvres de femmes artistes ne représentaient que 3 à 5 % des grandes collections permanentes en Europe et aux États-Unis (USA). Dans le même temps, seuls 13,7 % des artistes vivants représentés par des galeries en Europe et en Amérique du Nord sont des femmes.

Davantage de données sont nécessaires sur les inégalités de genre auxquelles sont confrontées les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et queers (LGBTQI) dans l'UE.

S'attaquer à l'écart entre les hommes et les femmes

Il est important de reconnaître et de traiter les inégalités causées par un écart entre les hommes et les femmes dans les secteurs culturel et créatif par le biais de politiques ciblées. Le précédent plan de travail du Conseil pour la culture pour la période 2019-2022 reconnaît que l'égalité entre les femmes et les hommes est un pilier de la diversité culturelle et joue un rôle clé dans la remise en question des stéréotypes et la promotion du changement social.

Le plan de travail recommande deux actions pour combler les écarts entre les hommes et les femmes dans les secteurs culturels et créatifs de l'UE

La cartographie de la situation des femmes artistes et des travailleuses culturelles

Convoquer le groupe d'experts de la méthode ouverte de coordination (MOC) pour échanger des expériences et des bonnes pratiques et formuler des recommandations.

La Commission européenne a financé une étude européenne sur les disparités entre les hommes et les femmes dans les secteurs de la culture et de la création. L'étude analyse les défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées et fournit des recommandations pour soutenir l'élaboration de politiques visant à résoudre ces problèmes.

Comme le mentionne le plan de travail du Conseil pour la culture 2023-2026, l'élaboration de statistiques culturelles sur les vulnérabilités dans les secteurs culturels et créatifs en Europe, y compris l'inégalité entre les sexes, est une mesure importante pour renforcer la résilience par le biais de la culture.

Eurostat a publié des données et des articles sur différents aspects de la culture, tels que l'emploi culturel, l'éducation culturelle et la participation culturelle.

Rapport sur l'égalité de genre

En outre, le groupe d'experts de la méthode ouverte de coordination (MOC) sur l'égalité de genre a travaillé entre l'automne 2019 et le printemps 2021 pour proposer un ensemble de recommandations politiques et d'actions en réponse à ces défis dans le cadre du nouveau programme Europe créative.

Le résultat est le rapport de la MOC "Vers l'égalité de genre dans les secteurs culturel et créatif", qui sera publié en juin 2021.

Le rapport se concentre sur les principaux défis suivants

- Stéréotypes de genre
- Harcèlement sexuel
- Accès au marché du travail et écart de rémunération entre les hommes et les femmes
- Accès aux ressources

- Accès au leadership et à l'entrepreneuriat féminin.

Outre un aperçu général du statu quo en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les secteurs de la culture et de la création, y compris l'impact de la pandémie de COVID-19, le rapport fournit un ensemble complet de recommandations et de bonnes pratiques sur la manière de les mettre en œuvre.

Le rapport s'adresse à tous les responsables politiques et décideurs, ainsi qu'aux secteurs de la culture et de la création, aux médias et au secteur de l'éducation.

Le rapport recommande

Améliorer la collecte de données fiables et comparables sur les écarts entre les hommes et les femmes dans l'UE

L'importance d'utiliser un langage neutre sur le plan du genre

La mise en œuvre de l'égalité entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail, ainsi que les méthodologies de budgétisation sensible au genre et d'intégration de l'égalité de genre.

La CE a lancé la journée "Women on the move" en 2019 pour discuter de la question de l'équilibre entre les sexes dans les secteurs culturels et créatifs. Dans la foulée, la CE a publié un aperçu des bonnes pratiques de l'industrie audiovisuelle à reproduire dans tous les États membres.

La question de l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les secteurs culturel et créatif a également été discutée en 2019 entre la CE et les parties prenantes des secteurs culturel et créatif dans le cadre du dialogue structuré "Voices of Culture", qui a rassemblé 36 représentants du secteur de l'ensemble de l'UE.

Les itinéraires culturels au sein des Objectifs de Développement Durable

Les itinéraires culturels suivent les objectifs de développement durable des Nations unies et contribuent ainsi à améliorer les économies locales, à soutenir les PME et à promouvoir l'identité locale et les valeurs européennes communes. Quatre-vingt-dix pour cent des itinéraires culturels traversent des zones rurales, ce qui offre des opportunités culturelles, sociales et économiques supplémentaires à des destinations moins connues.

La culture est au cœur de l'identité européenne. Elle contribue à la prospérité, à la cohésion sociale et au bien-être des Européens. Elle renforce également l'image et l'influence de l'Europe dans le monde. Les dirigeants européens se sont engagés à accroître leur soutien à la coopération culturelle.

L'Agenda 2030 est le programme de développement le plus complet et le plus ambitieux que le monde ait jamais connu. La culture fait partie de cet agenda. Les objectifs de développement durable ouvrent la voie à l'épanouissement de la culture, mais la culture contribue également à faire avancer les ODD.

L'Union européenne et ses 27 États membres se sont engagés à respecter l'agenda mondial.

L'Europe a beaucoup à apporter et beaucoup à apprendre.

L'UE est bien placée pour atteindre les objectifs culturels. Plusieurs États membres montrent l'exemple en mettant l'accent sur les objectifs culturels dans leurs stratégies de mise en œuvre des ODD.

Le rôle de l'Union européenne L'Agenda 2030 est le programme de développement le plus complet et le plus ambitieux que le monde ait jamais connu. La culture fait partie de cet agenda. Les objectifs de développement durable fournissent des pistes pour que la culture prospère, mais la culture contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable pour le développement. L'Union européenne et ses 27 États membres se sont engagés à respecter l'agenda mondial. L'Europe a beaucoup à apporter et beaucoup à apprendre.

L'objectif de cette réflexion. Alors qu'il ne reste que six ans pour atteindre les ODD, où en sont les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ?

Comment la Route européenne d'Artagnan et les itinéraires culturels des membres du Conseil de l'Europe peuvent-ils maximiser leur impact ? Où la Route européenne d'Artagnan devrait-elle concentrer ses efforts ?

Quelques politiques de l'UE contribuent déjà à la réalisation des ODD, mais dans d'autres domaines, l'alignement doit être renforcé. La coordination et la coopération doivent encore être améliorées, notamment entre l'UE et les capitales nationales. Le budget actuel de l'UE ne reflète pas l'importance de la culture pour la société ni les ambitions de l'UE.

La contribution de l'Europe à la culture en tant que dimension des objectifs de développement durable pourrait être particulièrement précieuse dans cinq domaines :

Une priorité pour l'Europe pourrait être de se concentrer sur le rôle de la culture dans l'éducation, notamment en promouvant la citoyenneté mondiale, l'éducation artistique et l'appréciation de la diversité culturelle (ODD 4).

Les industries culturelles et créatives sont des moteurs de l'innovation et représentent près de 30 millions d'emplois dans le monde ; en Europe, elles emploient plus de jeunes que n'importe quel autre secteur. Le tourisme, qui représente 10 % du PIB de l'UE, est également un moteur d'emploi et de croissance. En soutenant les industries créatives et le tourisme culturel, l'UE pourrait contribuer à une croissance économique durable (ODD 8).

Troisièmement, l'UE pourrait faire davantage pour protéger et promouvoir le patrimoine culturel et naturel mondial dans son prochain budget pluriannuel (ODD 11).

Les inondations, les tremblements de terre, les vagues de chaleur et les autres manifestations du changement climatique posent d'énormes défis au patrimoine culturel et naturel. La réduction des risques de catastrophes doit être une priorité de l'UE en Europe et au-delà (ODD 13). Les libertés fondamentales sont la pierre angulaire du développement durable (ODD 16). Cependant, dans de nombreux pays, la liberté d'expression fait l'objet d'attaques constantes et des artistes, des universitaires et des journalistes sont réduits au silence. L'UE devrait renforcer son soutien à la liberté d'expression et au droit à la culture.

Le rôle du tourisme dans le vieillissement en bonne santé

Avec le vieillissement rapide de la population, le bien-être des personnes âgées de 60 ans et plus est devenu un point central des politiques privées et publiques. La participation créative et culturelle joue un rôle important dans la promotion de la cohésion sociale, de l'inclusion et de l'accumulation de capital social chez les personnes âgées (Belfiore 2002 ; Ferraro et al. 2019) et contribue de manière significative à la réduction du risque de dépression (Ghenta et al. 2022). Grossi et al. (2011) ont analysé la dimension sociale des activités culturelles et ont constaté que la participation collective motive les personnes âgées à s'engager dans des activités qu'elles ne feraient pas normalement. McLean et al. (2011) ont examiné 31 études portant sur des personnes de plus de 60 ans, principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis, et ont conclu que les programmes artistiques participatifs offrent des possibilités de contact social, d'amitié et de soutien au sein même des groupes artistiques. En général, la participation culturelle améliore le bien-être des personnes âgées et contrecarre les effets négatifs du vieillissement. Noice et al. (2014) ont examiné les avantages et les défis des arts participatifs pour les personnes âgées, soulignant l'importance de la danse, de l'écriture expressive, de la musique, des arts du théâtre et des arts visuels dans l'amélioration de la qualité de vie. Archer et al. (2018) ont examiné un éventail de 40 facteurs différents susceptibles de contribuer au bien-être général. Parmi ces facteurs, qui comprenaient des éléments tels que l'activité physique et l'appartenance à un groupe communautaire, la participation culturelle est apparue comme le facteur d'influence le plus important, selon leurs conclusions. Sur cette base, Fancourt et Steptoe (2019) ont examiné les résultats de l'étude longitudinale anglaise sur le vieillissement (English Longitudinal Study of Ageing, ELSA). Cette étude longitudinale, qui portait sur plus de 6 000 adultes âgés de 50 ans en Angleterre, a

débuté en 2004-2005 et s'est étendue sur une période de suivi remarquable de 14 ans. Les résultats ont montré que les personnes qui pratiquaient des activités artistiques avaient un risque de décès réduit de 31 %, qui était réduit à 14 % pour les personnes pratiquant occasionnellement des activités artistiques. Le lien entre l'engagement artistique et l'augmentation des niveaux de bien-être a été récemment exploré dans une étude de Tymoszuk et al (2021). Leur recherche a porté sur 5338 adultes au Royaume-Uni en 2018-2019, englobant différentes formes d'engagement artistique telles que les arts littéraires, visuels, du spectacle, artisanaux et décoratifs, et suggère que différentes caractéristiques de l'engagement peuvent avoir des implications pour le bien-être mental et social. Bien que l'accès et la participation à la culture soient essentiels, une proportion importante de la population âgée est incapable de s'engager dans les arts en raison de divers obstacles. Keaney et Oskala (2007) ont identifié une mauvaise santé, des réseaux sociaux inadéquats et un accès limité aux transports comme des obstacles importants à l'accès à la culture pour les personnes âgées de 55 ans et plus. En outre, Goulding (2018) a noté l'importance du cercle vicieux que la participation culturelle perpétue en reflétant et en créant des inégalités de chances à un âge avancé. L'engagement culturel met en évidence l'impact de la classe, du genre et de l'ethnicité sur le contexte de l'engagement et les résultats ultérieurs. Le marché du "silver tourism" (tourisme des seniors) est une grande opportunité. Il peut stimuler l'économie et aider le nombre croissant de personnes âgées à mener une vie agréable. Une étude récente de l'université Edith Cowan (ECU) montre que les gens vivent plus longtemps et qu'il y a moins de naissances. La population mondiale vieillit donc plus rapidement. En 2020, un milliard de personnes dans le monde auront 60 ans ou plus, et 727 millions auront 65 ans ou plus. D'ici à 2050, ces chiffres devraient augmenter considérablement, et des pays comme le Japon, la Corée du Sud et l'Italie font déjà face à cette tendance démographique. Même si les gens vivent plus longtemps, ils ne sont pas nécessairement en meilleure santé. C'est là que l'idée du "silver tourism" prend tout son sens. Ce n'est pas seulement un moyen de développer l'économie, mais aussi une chance d'améliorer la qualité de vie d'un nombre croissant de personnes âgées". Le vieillissement rapide est déjà l'une des tendances les plus significatives du XXI^e siècle, et ce changement démographique pose d'énormes défis à la société. Des efforts sont déployés à l'échelle de la communauté pour promouvoir un vieillissement en bonne santé, mais le rôle du tourisme en tant qu'importante industrie de services dans ce processus a été sous-estimé", expliquent les chercheurs. "Le tourisme et l'hôtellerie, l'une des plus grandes industries au monde, se doivent de participer aux initiatives visant à soutenir le vieillissement en bonne santé. Bien que les recherches existantes sur le tourisme et l'hôtellerie aient identifié ce marché de niche, tenté de comprendre ses comportements de voyage et proposé le tourisme senior, le "silver tourism" et le tourisme gériatrique pour répondre aux besoins de la population vieillissante, l'industrie est encore loin de créer des destinations adaptées aux besoins des personnes âgées. "La génération plus âgée est un groupe de touristes remarquable en raison de son fort pouvoir d'achat, de son temps libre et de son désir de voyager. Les chercheurs soulignent toutefois que la discrimination dans les services et les disparités touristiques persistent à l'encontre des adultes plus âgés. Alors que l'augmentation du temps de loisirs et du revenu disponible de la population vieillissante en fait un segment touristique crucial et en pleine croissance, leur plus grande vulnérabilité et leurs besoins divers compliquent leurs comportements en matière de voyage. Pour que ce marché de niche puisse profiter pleinement du tourisme, il est essentiel de mener des recherches plus approfondies et de déployer des efforts supplémentaires. Les chercheurs soulignent que des investissements importants dans l'infrastructure et la formation sont nécessaires pour que l'industrie du tourisme profite pleinement du tourisme des seniors : "La formation est particulièrement importante pour les employés des services de première ligne. Ils n'ont actuellement pas les connaissances et l'expérience nécessaires pour interagir avec les personnes vivant avec

certain problèmes de santé", expliquent les chercheurs. Les chercheurs soulignent que la société considère souvent que la population vieillissante a besoin d'un soutien important, ce qui entraîne divers problèmes tels que la discrimination, la maltraitance des personnes âgées, la violence, la stigmatisation et l'exclusion dans différentes situations. Ces problèmes ne se contentent pas de violer les droits fondamentaux des personnes âgées, mais les empêchent également de s'intégrer pleinement dans la société. Malgré les progrès accomplis, la discrimination dans les services et les disparités touristiques à l'encontre des personnes âgées sont toujours d'actualité. "Alors que la population vieillissante représente un segment touristique crucial et en pleine expansion, avec plus de temps libre et de revenus disponibles, sa vulnérabilité complique la compréhension de ses comportements en matière de voyage", concluent-ils. Le vieillissement rapide est déjà l'une des tendances les plus significatives du XXI^e siècle, et ce changement démographique pose d'énormes défis à la société. Des efforts sont déployés à l'échelle de la communauté pour promouvoir un vieillissement en bonne santé, mais le rôle du tourisme en tant qu'industrie de services majeure dans ce processus reste sous-estimé. Sur la base d'une analyse documentaire interdisciplinaire, cet article présente un modèle conceptuel suggérant que le tourisme, en tant qu'élément d'un mode de vie sain, pourrait contribuer à un vieillissement en bonne santé. Le tourisme peut aider les personnes âgées à optimiser leurs capacités fonctionnelles à accomplir les activités de la vie quotidienne et à maintenir leur qualité de vie grâce à des activités physiques, culturelles, sportives et récréatives, à la participation sociale, à la nutrition et à des émotions positives, prolongeant ainsi leur espérance de vie en bonne santé. Des réflexions critiques sur la recherche interdisciplinaire future et les implications pour huit acteurs clés (c'est-à-dire la Route européenne d'Artagnan, les universitaires, les touristes âgés, les opérateurs de destinations, les praticiens du tourisme et de l'hôtellerie, les professionnels de la santé, les communautés d'accueil, les gouvernements, la société) sont présentées pour souligner l'impact et le potentiel importants de ce domaine.

- **Promotion du dialogue interconfessionnel et de la réconciliation : création et maintien d'espaces de rencontre**

Du lieu de naissance de D'Artagnan à Lupiac (Gers, France) à son lieu de décès à Maastricht (Pays-Bas), la Route européenne D'Artagnan invite les voyageurs à marcher, faire du vélo, rouler ou même conduire le long de magnifiques sentiers qui illustrent l'épopée de D'Artagnan et des mousquetaires dans six pays (Belgique, France, Italie, Allemagne, Pays-Bas et Espagne) où une société pluraliste, notamment en termes de religion, de croyance et de culture, a besoin d'une plateforme dans la communauté. En ce sens, le dialogue interreligieux et interconfessionnel peut être considéré comme une plateforme efficace pour construire la compréhension mutuelle et la tolérance dans la société. Tout le monde peut s'engager dans ce processus, qu'il s'agisse de personnes ordinaires, de chefs religieux, d'universitaires ou d'hommes politiques aux niveaux international, national et local. Le terme "dialogue interconfessionnel" fait référence à une interaction coopérative, constructive et positive entre des personnes de traditions religieuses et/ou de croyances spirituelles ou humanistes différentes, tant au niveau individuel qu'au niveau institutionnel. Il vise à promouvoir la compréhension mutuelle et à accroître l'acceptation et la tolérance. Utilisé comme un outil ou une pratique stratégique, le dialogue interconfessionnel peut faciliter les discussions pour lutter contre l'intolérance, les discours de haine et la discrimination, et promouvoir la construction de la paix.

Conclusions

Je reconnais que la Route européenne D'Artagnan a un rôle très important à jouer dans la promotion de la paix, de la démocratie et du développement durable en favorisant la tolérance, le dialogue interculturel et interconfessionnel et la compréhension mutuelle.

CRITÈRES		Recommandation s Evaluation Précédente 2020-2021	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandation s Evaluation en cours 2024-2025
			OUI	NON	
I	Thème de l'itinéraire culturel		x	☐	
			☐	☐	
II. Priorité s d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Satisfaisant. L'inventaire des lieux de mémoire est terminé.	x	☐	Promotion du dialogue interconfessionnel et de la réconciliation : création et maintien d'espaces de rencontre.
			☐	☐	
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen	Le projet d'une série de conférences sur "D'Artagnan, héros européen" a été travaillé. Il ne reste plus qu'à le rendre rapidement opérationnel.	x	☐	La mission culturelle du réseau universitaire d'études sur les itinéraires culturels et la diffusion des connaissances vers d'autres réseaux
			☐	☐	
	Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Les outils pédagogiques ont été testés en France. Il est important de transférer ces outils à l'étranger (traductions) et d'organiser des échanges entre jeunes européens.	x	☐	L'égalité de genre : vers une union de l'égalité ; les itinéraires culturels dans les objectifs de développement durable.
			☐	☐	

	Pratique contemporaine de la culture et des arts	La culture équine, les arts équestres et l'escrime constituent un support original. Ces activités doivent être partagées avec des partenaires étrangers. Ils contribuent à développer des compétences transversales telles que le travail en équipe, l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.	x	☐	Des reconstitutions historiques, basées sur les recherches scientifiques existantes, comprenant des démonstrations d'escrime historique, de cavalerie historique, de costumes, d'armes, de gastronomie et d'autres aspects de la vie quotidienne pendant la période historique de l'itinéraire.
			☐	☐	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Les randonnées équestres sont organisées dans le plus grand respect de la nature (environnement et animaux).	x	☐	Les itinéraires culturels dans les objectifs de développement durable
III. Réseau de l'itinéraire culturel			x	☐	
		Le réseau couvre 5 pays. Toutefois, deux pays situés sur l'itinéraire principal ne sont pas encore représentés : l'Allemagne et l'Italie. Il est important de les convaincre rapidement	x	☐	Le rôle du tourisme dans le vieillissement en bonne santé
			x	☐	
Outils de communication		Il y a 1 site web, 1 Facebook, des cartes en ligne, un logo et une charte graphique. Le site n'a pas encore de version en langue	x	☐	D'autres langues étrangères sont importantes (portugais, espagnol et japonais)

	étrangère, compte tenu de l'intérêt des cavaliers américains pour l'équitation européenne. Les premiers guides topographiques ne sont pas encore disponibles.			

5. Liste des Références

5.1 Dossier de Certification

- 1 Dossier de certification
- 2 Liste des annexes au dossier de certification

Autre bibliographie

- 3 ARCHER L, Davidson S, Iparraguirre J, Kohler M, Pursc B (2018) Creative and cultural activities and wellbeing in later life, ageUK.
- 4 BELFIORE E (2002) Art as a means of alleviating social exclusion: does it really work? A critique of instrumental cultural policies and social impact studies in the UK. Int J Cult Policy 8(1):91-1
- 5 DE STEFANI, C. Tourist itinerary design: from planning to pricing should. São Paulo: Intersaberes, 2014.
- 6 BEAUDET G., 2003, « Les routes touristiques à thème : entre marketing territorial et valorisation identitaire ». Téoros, 22
- 7 CARLIER, Bruno (2000), « Construire et dynamiser une route touristique », Pratiques économiques : initiatives et activités, Fiches pratiques 12/C www.territorial.fr/home/ouvrages.nsf].
- 8 FERRARO RA, Pallazola VA, Michos ED (2019) Physical activity CVD, and older adults. Ageing
- 9 11(9):2545-2546
- 10 GHENTA M, Matei A, Mladen-Macovel L, Bobarnat ES (2022) Factors associated with the participation of older adults in cultural and sports activities. Int J Environ Resour Public Health 19(10):1-22
- 11 GENTRY, G. W. Walking with the dead: the place of ghost walk tourism in Savannah, Georgia.
- 12 <https://culture.ec.europa.eu/policies/selected-themes/gender-equality>
- 13 GROSSI E, Sacco PL, Tavano Blessi G, Cerutti R (2011) The impact of culture on the individual subjective well-being of the Italian population: an exploratory study. Appl Res Qual Life 6:387–410
- 14 GOULDING A (2018) The role of cultural engagement in older people's lives. Cult Sociol 12(4):518–539
- 15 <https://sdgs.un.org/goals>

- 16 KEANEY E, Oskala A (2007) The golden age of the arts? Taking part survey findings on older people and the arts. *Cult Trends* 16(4):323–355
- 17 MCLEAN J, Woodhouse A, Goldie I, Chylarova E, Williamson T (2011) An evidence review of the impact of participatory arts on older people, mental health foundation. <https://baringfoundation.org.uk/wp-content/uploads/2011/04/EvidenceReview.pdf>. Accessed 14 Dec 2024
- 18 STURTEVANT, L. Create successful walking tours. London: Independently published, 2019
- 19 TAVARES, A. M. T; CHIMENTI, S. Roteiro turístico: é assim que se faz. Sao Paulo: Senac, 2020
- 20 TYMOSZUK U, Spiro N, Perkins R, Mason-Bertrand A, Gee K, Williamon A (2021) Arts engagement trends in the United Kingdom and their mental and social wellbeing implications. *PLoS ONE*. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0246078>

5.2 Réseau

REA Présentation Générale

- 21 Projet de topoguide de la boucle du Gers
- 22 Topoguide Navarre
- 23 Exemple de lettre du président fondateur aux présidents des départements et des provinces
- 24 Accord de partenariat type pour le tourisme et la promotion de la REA (a.NL-b.DE)
- 25 Conventions de partenariat 2021-2024 - Annexe 2.4
- 26 Conventions de partenariat quadripartites de l'EJME - voir en particulier l'article 2 : Description de l'action
- 27 Points de contact Allemagne
- 28 Points de contact Belgique
- 29 Points de contact Espagne
- 30 Points de contact France
- 31 Point de contact Italie
- 32 Point de contact Pays-Bas
- 33 Points de contact des autres régions
- 34 Liste des membres du réseau - Annexe 2.3
- 35 Carte d'identité AERA

5.3 Statuts

- Statuts juridiques du réseau mis à jour

5.4 Membres

d) Liste actualisée des membres du réseau (en format Excel, selon le modèle figurant au point 2.2 "Gouvernance du réseau") ; + membres du comité scientifique

5.5 Assemblées générales

- Rapports des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années

5.6. Informations budgétaires

- Documents budgétaires du réseau
- Budget de fonctionnement
- Informations financières pour les trois dernières années ;
- Plan budgétaire prévisionnel sur trois ans.
- Un financement spécifique pour la mise en œuvre d'actions spécifiques.

5.7 Activités

- *Business plan* sur trois ans.

5.8 outils de communication

- Brochures (FR-EN-IT-DE-ES-NL)
- D'Artagnan Gascon-EN/FR
- Dossier de Presse
- Dépliant EJME
- Diplôme de jeune mousquetaire européen
- Brochure des jeunes mousquetaires européens
- Charte graphique - Association européenne de la Route D'Artagnan (AERA)
- Info flash
- Modèle Kakemono+oriflamme
- Maquette du panneau départemental du Gers
- Livret du mousquetaire
- Photos : écharpe, polo, tapis de selle Casque et médailles
- Revue de presse - La Route européenne d'Artagnan - 2021-2024
- Carte REA
- Signalétique REA
- Logo Scène-REA
- Captures d'écran de publications sur les réseaux sociaux

6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

J'ai pu me rendre à Nantes, en Charente Maritime, à La Rochelle, à Brouage et à Royan Atlantique, ce qui m'a permis de rencontrer quelques personnes travaillant sur le terrain et de me rendre en plusieurs points de l'itinéraire pour vérifier l'état de la signalétique. J'ai ensuite pu contacter plusieurs membres dans différents pays par visioconférence et par email.

• 26 novembre - Nantes

J'ai visité deux lieux associés à D'Artagnan dans la ville de Nantes car le 5 septembre 1661, devant la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, Fouquet fut arrêté par le capitaine D'Artagnan après un attentat manqué devant le château des ducs de Bretagne, contre le roi Louis XIV.

- **27 novembre - Charente Maritime**

Cette visite m'a permis de rencontrer en personne et en ligne les vice-présidents de l'AERA en charge des 4 commissions thématiques (histoire, éducation, tourisme et patrimoine), ainsi que les collègues du Département de la Charente Maritime et de Charente Tourisme, qui gèrent avec l'AERA la phase de mise en œuvre du tourisme en collaboration avec l'ensemble des partenaires impliqués.

A l'issue de la première journée, l'Office de Tourisme de La Rochelle a organisé une visite du siège de la ville par Richelieu, dont le 400ème anniversaire sera célébré en 2027.

- **28 novembre - Brouage**

Le deuxième jour a été consacré à la visite de la citadelle de Brouage, forteresse historique de l'itinéraire, gouvernée par Richelieu et Mazarin, lieu de renvoi de Marie Mancini, dont le roi Louis XIV était éperdument amoureux, et lieu de naissance de Champlain, le fondateur de Québec, avec lequel des liens forts existent encore et qui devrait permettre de promouvoir la REA au Canada. Au XVII^e siècle, la citadelle de Brouage était l'une des plus importantes forteresses de l'ouest de la France. C'est dans le palais du gouverneur que Marie Mancini, premier grand amour de Louis XIV, fut renvoyée avec ses deux sœurs cadettes, Hortense et Marie-Anne, en 1659, lorsqu'elles comprirent que les raisons d'État avaient fini par l'emporter sur celles du cœur. Le 28 juin 1660, de retour de Saint-Jean-de-Luz où il vient d'épouser l'Infante d'Espagne, Marie-Thérèse, Louis XIV, accompagné de Philippe Mancini, frère de Marie et lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires du Roi, abandonne momentanément son épouse, sa mère et sa suite pour se rendre à Brouage, via Etauliers, Brie et Saint Fort. Arrivé à Brouage le lendemain, le Roi passe deux nuits dans le lieu même où Marie Mancini a passé plusieurs mois. Il veut tout voir : le palais, l'escalier, les remparts, la chambre et le lit, qui lui rappellent la présence de sa bien-aimée. Il marche longuement le long de la mer et, selon le témoignage de Philippe Mancini, pleure abondamment. Le 1er juillet, vers huit heures du matin, il part pour Saint-Jean-d'Angély où il rejoint les reines.

- **28 novembre - Royan Atlantique**

Enfin, j'ai interrogé des membres de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, très actifs dans le développement d'infrastructures de qualité sur leur territoire et dans la promotion de la Route des Cardinaux, en organisant deux fois par an l'Échappée Nuptiale.

17.1 Liste des parties prenantes interrogées

DATE	NOM	RÔLE
La Rochelle 27 novembre 2024	Alain LIBEROS	Fondateur et président : ancien fonctionnaire de la Commission européenne et du ministère de l'industrie, titulaire d'un Master en droit et économie, spécialisation en droit européen
	Philippe GERARD -	Vice-président chargé des relations interdépartementales : Ancien directeur général adjoint du conseil départemental du GERS
	Odile BORDAZ	Vice-présidente de la Commission historique et culturelle (CHC) : Historienne, docteure en histoire de l'art, conservatrice du patrimoine, biographe de d'Artagnan, conseillère scientifique

		pour le cinéma et la télévision.
	Julien WILMART	Conseiller actif au sein du comité scientifique de la REA : Docteur en Histoire (Sorbonne-UCL.) Auteur d'une remarquable thèse et d'un ouvrage sur les compagnies des mousquetaires (1622-1815).
	Corinne BATTISTIG -	Chargé des relations avec les ICCE : assistante parlementaire au Sénat, Master européen en droits de l'homme et démocratisation, Master ERASMUS en droit international et européen.
	Constance LE MOULLEC	Chargée de développement touristique : contrat AERA permanent à temps plein - son rôle est de suivre la mise en place des infrastructures, la signalétique et la signature des accords avec les hébergeurs. Coordination interservices pour la mise en place des itinéraires.
	Olivier AMBLARD	Olivier AMBLARD Directeur général de Charente Tourisme : En 2005, il prend la direction générale de Charente Tourisme, issue de la fusion en 2017 de la Charente (16) et de la Charente-Maritime (17), qu'il a contribué à structurer.
	Emilie SAVOYE	Responsable de l'écotourisme et de la mobilité douce de Charente Tourisme : Coordination et pilotage de la Route des Cardinaux Comité d'itinéraire de la Charente-Maritime.
	Marie LEGER	Responsable de l'écotourisme et de la mobilité douce au sein de Charente Tourisme : Comité d'itinéraire responsable de la qualification de la Route des Cardinaux Charente-Maritime
	Carine PECON	Agent de développement territorial DEM DIR environnement mobilité : Coordination, pilotage et infrastructure du Comité d'itinéraire de la Route des Cardinaux Charente-Maritime
	Laurent SAVIGNAC	Chef de projet pour les voies de circulation douce - Tourisme Département : représente la région Centre-Val de Loire, membre fondateur.
	Bruno BATTISTINI	1er vice-président - Commission des infrastructures et du tourisme. En charge des finances : Ancien directeur général et financier de la Société des chevaux français, directeur de France Galop, fonctionnaire à la Direction générale de la comptabilité publique.
	Joëlle CLISSON	Trésorière : Anciennement directrice transport et matériaux de construction, adjointe au maire de Montlieu-La-Garde
	Martine VALLAEYS-SPELTENS	Vice-présidente de la commission de l'éducation et du tourisme social et de proximité : Ancienne directrice du Domaine du Taillan, spécialisé dans l'accueil de groupes et l'encadrement d'activités sportives.
	Sandrine POMPÈLE	Assistante administrative et chargée de communication : contrat à durée déterminée à temps partiel
	Office de tourisme de La Rochelle	A la fin de la première journée, l'Office de Tourisme de La Rochelle a organisé une visite du siège de la ville par Richelieu, dont le 400ème anniversaire sera célébré en 2027.
	GERARD (Vanessa)	Directrice de la cave "Chez Madiran", partenaire gastronomique du projet AERA
	VITSE (Stéphane)	Directeur de la ferme Trencale, partenaire d'accueil de l'itinéraire AERA
	ETIENNE (Stéphane)	Maire de la ville de d'Artagnan (fief de la famille d'Artagnan)
	BERJONVAL (Marie	Présidente de la MJC Vic en Bigorre

	Christine)	
	MARCHE (Valery)	Scène de la Route d'Artagnan, spectacles vivants (chevaux et rapaces)
17/10	Abbaye de Flaran	Musée, étape sur la route de D'Artagnan
27 novembre 2024	Brouage	Le deuxième jour a été consacré à la visite de la citadelle de Brouage, forteresse historique sur la Route, gouvernée par Richelieu et Mazarin, lieu de renvoi de Marie Mancini, dont le roi Louis XIV était éperdument amoureux, et lieu de naissance de Champlain, le fondateur de Québec, avec lequel des liens forts existent encore et qui devrait permettre de promouvoir la REA au Canada.
27 novembre 2024 Royan Atlantique CARA - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	Anne Guérin-Larribau - Directrice des activités de pleine nature et du littoral - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ; Emmanuel Hillaireau (SIG), Gilles Parisot (agent de terrain, balisage et entretien) et Sylvain Chabanne (agent de terrain, balisage et entretien),	Enfin, j'ai interrogé des membres de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique qui sont très actifs dans le développement d'infrastructures de qualité sur leur territoire et dans la promotion de la Route des Cardinaux, notamment en organisant l'Échappée Nuptiale deux fois par an.

PROGRAMME

(Revu par l'expert avec les modifications suivantes)

Mercredi 27 novembre 2024

Lieu : Conseil Départemental de la Charente-Maritime 85 boulevard de la République

17000 La Rochelle

Lien vidéo (9h-16h30) :

Présent AERA :

Alain LIBEROS Président et fondateur

Martine VALLAEYS Vice-présidente chargée de la Commission éducative du tourisme social et solidaire

Joëlle CLISSON Trésorière

Par vidéo :

Philippe GERARD Vice-président chargé des relations interservices

Odile BORDAZ Vice-présidente en charge de la Commission historique et culturelle

Corinne BATTISTIG chargée des relations avec l'Institut Européen des Itinéraires culturels

Bruno BATTISTINI 1er Vice-président en charge du budget et de la Commission Tourisme excusé le matin

Constance LE MOULLEC Agent de développement territorial

Sandrine POMPELE Chargée de communication et de ressources

Laurent SAVIGNAC Région Centre Val-de-Loire excusé le matin

9h00 - 10h30 : Début de la réunion avec l'AERA au Conseil Général de Charente-Maritime, sur le dossier de renouvellement de la certification.

10h30 - 11h00 : Présentation de La Rochelle comme pôle historique et littéraire majeur de la REA par Odile BORDAZ, Présidente de la Commission historique et culturelle (par visioconférence).

11h00 - 12h00 : Poursuite des discussions avec les membres de l'AERA sur la demande de renouvellement de la certification.

12h00 - 13h30 : Déjeuner à la cantine du CD 17

13:30 - 15:30 : Présentation par Charente Tourisme de tous les aspects du développement touristique de la Route et témoignages. Par Emilie SAVOYE, Marie LÉGER et Géraldine POUSSIN.

15.30 - 16.30 : Discussions complémentaires en présence de Laurent SAVIGNAC et Bruno BATTISTINI.

17h00 : Visite de La Rochelle (Office de Tourisme de La Rochelle, Hôtel de Ville)

6. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 THÈME	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1		Avec des hauts lieux historiques, littéraires et équestres	
	2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1			
	3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1		L'équitation et l'es-crime sont des projets innovants dans le cadre des itinéraires. Les projets éducatifs développés sont également innovants.	
	4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1			
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1		Postuler à Horizon Europe	
3.2	3.2.1 Coopération	6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1		Séminaire de Villers-Cotterêts

		7	L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1		Commission Culture de l'IFCE
		8	L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		
		9	L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1		
		10	L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1		Université d'Angers-ESTHUA, Toulouse et Bordeaux
		11	L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1		4 commissions thématiques
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1		Enseignement et équitation
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1		Les conférences européennes d'Artagnan
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1		Sur la base des réunions annuelles des mousquetaires en province
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1		
		16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		
		17	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1		
		18	Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1		
		19	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1		Mines de Blegny
		20	Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones	1		

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Euro-		industrielles en cours de restructuration économique ?			
	21	Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		0	
	22	Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		
	23	Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
	24	Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	1		
	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
	26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		
	27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1		
	28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
	29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et	1		

			réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?			
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1		
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1		
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?		0	
		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1		
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1		
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1		
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1		ERASMUS +
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?		0	
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?		0	
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***		0	

3.2.5	Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1		
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1		
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1		
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1		
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1		
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		OITS, AEFE, CILF, Compagnie des Mousquetaires d'Armagnac
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1		
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1		INTERREG
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1		
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1		

3.3 RÉSEAU	52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1		
	53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1		
	54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1		
	55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1		
	56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1		
	57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1		
	58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1		
	59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1		
	60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1		
	61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1		
	62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1		
	63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1		
	64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1		
	65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1		
	66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1		
	67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1		
3.4 OUTILS DE	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1		
	69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1		
	70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1		
	71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1		

Pour les Itinéraires culturels certifiés du Con-	72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?		0	
	73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1		
	74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'Itinéraire ?	1		
	75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1		
	76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1		
	77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	1		
	78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1		
	79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1		Il est inclus dans la charte graphique pour les membres et les partenaires.
	80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1		
	81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?		0	Oui, sur les panneaux explicatifs
	SCORE		74	7	

7. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

Figure 1 – La Route européenne D'Artagnan

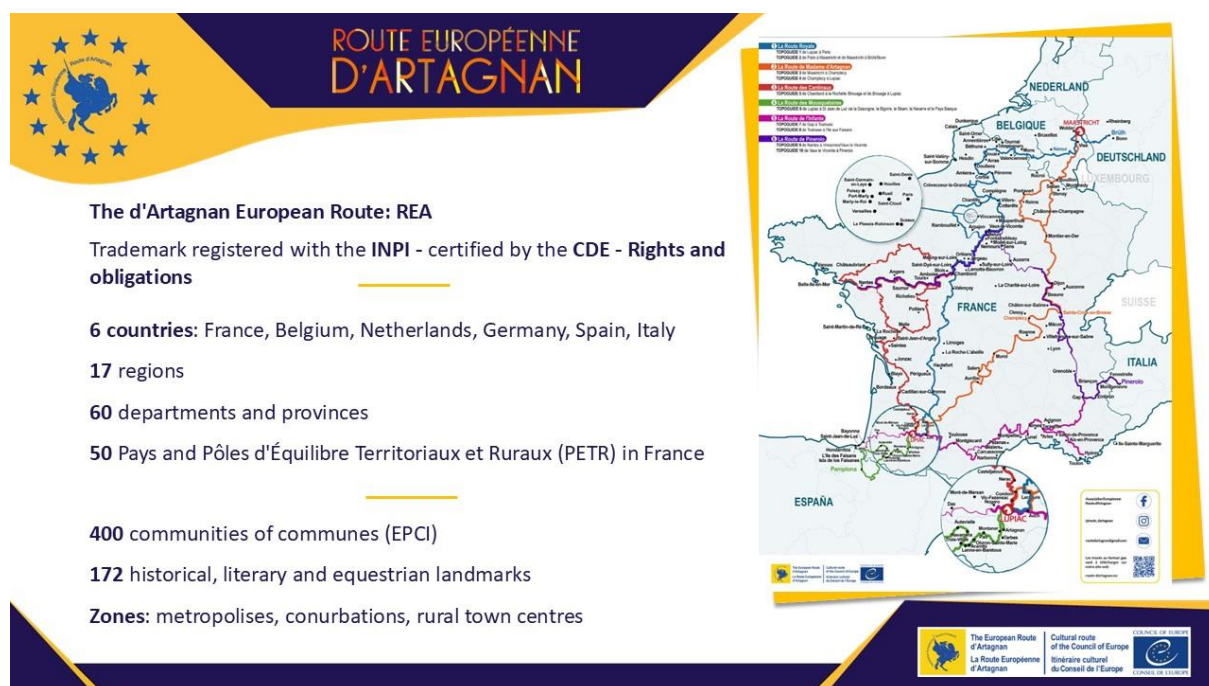
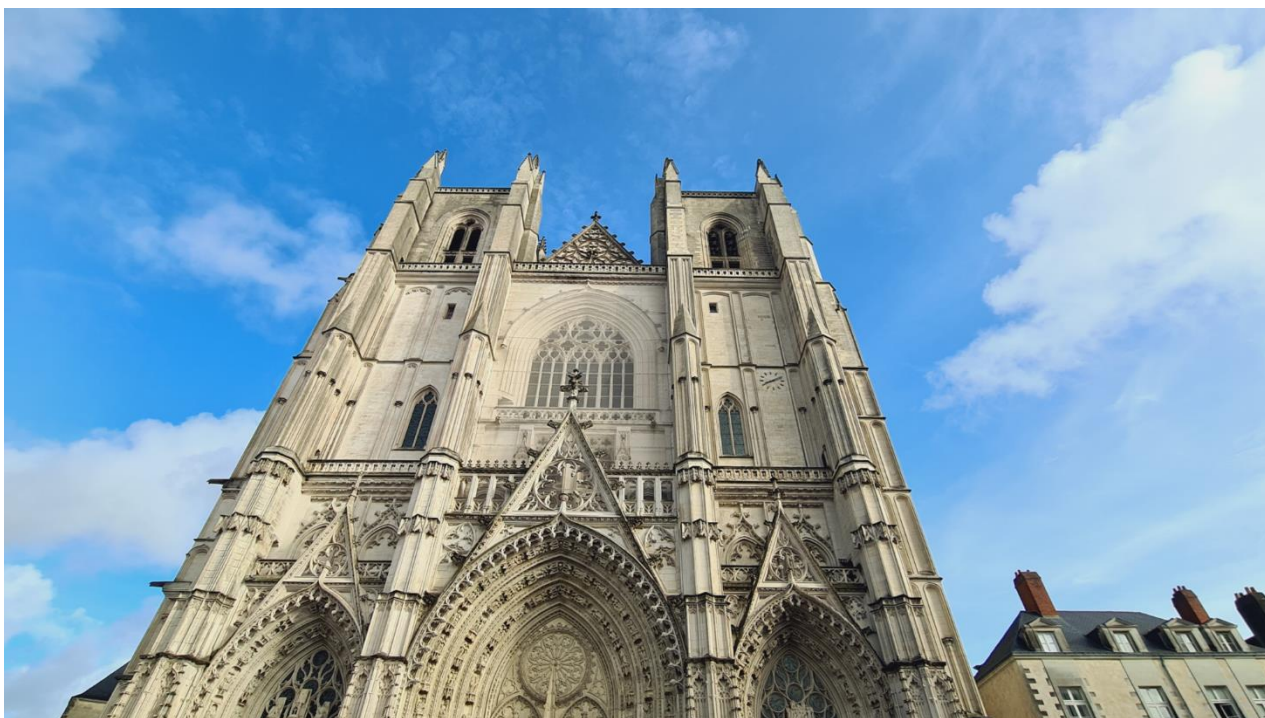


Figure 2 - Visite de Nantes - Le château des ducs de Bretagne



Figure 2 Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul de Nantes



- Figure 3 - Travail de terrain en Charente Maritime



Figure 4 - Présentation - Emilie Savoye - Route des Cardinaux Charente-Maritime



Figure 6 – Visite de La Rochelle



Figure 7 - Visite de Brouage



Figure 8 - Travail de terrain - Royan Atlantique

